

## COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 5 MARS à 19H30

Monsieur le Maire propose à Mme Aurélie LEDRU d'être secrétaire de séance, ce qu'elle accepte.

### I – APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA SÉANCE DE CONSEIL MUNICIPAL DU 30 JANVIER 2020

M. le Maire demande à ses collègues de bien vouloir formuler leurs éventuelles remarques sur le compte rendu de la séance du Conseil Municipal en date du 30 janvier 2020 à 19h. Le secrétaire de séance était A.Gay qui a bien validé le compte-rendu. M. le Maire rappelle qu'il s'agissait en particulier du Débat d'Orientation Budgétaire qui était très intéressant.

Le Conseil municipal n'ayant pas de remarque particulière vote le compte-rendu à l'unanimité.

### II – COMPTE RENDU DE LA DÉLÉGATION ACCORDÉE AU MAIRE DANS LE CADRE DES MARCHÉS A PROCÉDURE ADAPTÉE.

#### Notification : Marché de travaux pour la restructuration de bureaux de l'Hôtel de Ville

Monsieur le Maire explique que des travaux démarrent actuellement pour la réfection des locaux au profit des agents qui y travaillent tous les jours mais aussi des habitants. Cela va donner un air plus jeune, plus moderne à nos services. Sont concernés : les pôles communication-culture-enfance-social-sport, l'accueil général de la mairie (le moment sera délicat car la réfection de l'accueil va nécessiter son transfert dans la salle de justice) et le pôle finances (avec des aménagements qui ressemblent à ce qui a été fait dans les bureaux d'Arcade avec des lieux un peu plus confidentiels). Nos services vont aussi être sollicités en interne pour l'électricité, la plomberie et le chauffage.

Après l'ouverture des offres et avis de la commission MAPA, le Pouvoir Adjudicateur a validé les offres suivantes :

Lot	Entreprise	Adresse	Montant HT	Montant TTC
1 : Doublages Peinture	SAS Reverchon	50, Rue Rouget de Lisle 39300 CROTENAY	30 391.34	36 469.61
2 : Faux Plafonds	SAS Plafond Laffond	7 route de Rougemont 25 110 AUTECHAUX	3 351.07	4 021.28
3 : Revêtements collés	SARL Primatesta	259 Chemin de Montenay 39000 LONS LE SAUNIER CEDEX	16 517.90	19 821.48
4 : Cloisons modulaires	SAS Plafond Laffond	7 route de Rougemont 25 110 AUTECHAUX	15 246.98	18 296.38
5 : Menuiseries intérieures	VITTET – LEDO BATI	18 Ter Rue Vuillermoz Balland 01100 OYONNAX	15 984.61	19 181.53

S.Luzerne précise que cela va prendre 3 ou 4 mois au moins, si les entreprises sont bien présentes.

Mme E.Lacroix s'étonne que l'on ne fasse pas plus appel aux entreprises locales. Mr le Maire rappelle qu'il y a obligation de passer par des marchés publics et qu'on ne peut pas y déroger.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, prend bonne note de l'attribution de ces marchés.

### III – ACQUISITION DU 3, RUE DE LA CONCORDE - PRÉCISION DU CONSEIL MUNICIPAL

M. le Maire explique que le contrôle de légalité nous a fait part d'un vice de procédure. Par arrêté municipal en date du 14 novembre 2019, il a préempté un bien sis 3, rue de la Concorde cadastré AD 232 (lots 4. 8. 9, 10. 18 et 22) appartenant aux Consorts Fumey. Par une délibération en date du 19 décembre 2019, le Conseil Municipal l'autorisait à nouveau à exercer son droit de préemption sur ce même bien.

Il apparaît que cette délibération n'aurait pas dû avoir lieu car ce droit avait déjà été précédemment exercé en application d'une délibération prise par le Conseil Municipal le 25 septembre 2018 donnant délégation de ce titre à M. le Maire. Les élus ne devaient qu'acter la préemption par la Ville et non donner une délégation au maire qui l'avait déjà. Il faut reprendre une nouvelle délibération.

M. le Maire informe que la vente qui devait avoir lieu la semaine prochaine est ajournée car l'un des vendeurs est décédé ; il faut attendre le règlement de la succession maintenant.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité précise que la délibération du 19 décembre 2019 n'a pas pour objet de faire valoir le droit de préemption mais simplement d'acter la décision de préempter les biens des Consorts Fumey.

### IV – DÉLÉGATION DE SIGNATURE POUR UN PERMIS DE CONSTRUIRE

M. le Maire explique que le Syndicat Mixte du Haut-Jura, représenté par lui-même, Président, a déposé un permis de construire pour la construction d'un bâtiment métallique sur les prétraitements existants de la station d'épuration de Morez. Ce permis de construire a fait l'objet d'un avis favorable le 20 septembre 2019, signé par M. Laurent Petit, Maire de la Commune des Hauts de Bienne.

Par courriers en date du 4 novembre 2019 et du 28 janvier 2020, la Sous-Préfecture nous rappelle que selon l'article L 422-7 du code de l'urbanisme, lorsque le Maire est intéressé au projet faisant l'objet de la demande de permis, soit en son nom propre personnel, soit comme mandataire, il ne peut délivrer cette autorisation. Dans ce cas, il appartient donc au Conseil Municipal de la Commune de désigner un autre de ses membres pour délivrer le permis de construire.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal désigne à l'unanimité Mme Jacqueline Laroche, 1<sup>ère</sup> Adjointe pour signer l'autorisation concernant le permis de construire déposé par le Syndicat Mixte du Haut-Jura.

Arrivée de Mr Chaveriat avec pouvoir de Christian Quattrochi.

### V – APPROBATION DES COMPTES DE GESTION 2019 : BUDGET GENERAL ET BUDGETS ANNEXES

M. le Maire rappelle que le Conseil Municipal est ordonnateur et que la trésorerie est responsable de l'application des ordres donnés. Le compte de gestion constitue la restitution des comptes du comptable public à l'ordonnateur. Il doit y avoir concordance entre les comptes de gestion du percepteur et les comptes administratifs de la Ville pour le budget général et les budgets annexes. Cela doit être fait au centime près.

Madame Barbier présente les comptes de gestion des différents budgets en tout point conformes aux comptes administratifs du budget général et des budgets annexes.

Après en avoir délibéré, l'assemblée vote à l'unanimité les comptes de gestion.

## VI = APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2019 : BUDGET GÉNÉRAL ET BUDGETS ANNEXES

M. le Maire explique qu'il y a lieu aujourd'hui d'examiner et de voter le compte administratif 2019 de la Commune des Hauts de Bienne ainsi que les comptes des budgets annexes : boutique du Musée, lotissement Les Égravines, Chambre Funéraire, Chaufferie-Bois et Eau.

M. le Maire demande à Mme Sylvie Barbier, responsable du pôle finances mutualisé, de présenter les le compte administratif qui a été adressé à tous les conseillers municipaux avec la note de synthèse.

Conseil Municipal du  
05 mars 2020

# COMPTE ADMINISTRATIF 2019

COMMUNE DE HAUTS DE BIENNE

Madame Barbier explique qu'elle va présenter les grandes lignes puisque le détail a été fourni à chaque élu avec la note de synthèse ; elle reste à disposition pour répondre à toutes les questions.

## Les résultats 2019 — Budget principal

- Résultat de fonctionnement de l'exercice 2019 : 919 902 €
- Résultat de fonctionnement cumulé au 31 décembre 2019 : 2 429 146 €
- Résultat d'investissement cumulé au 31 décembre 2019 : - 317 048 €
- Avec les RAR : - 1 748 393 €

### FONCTIONNEMENT

## Les dépenses 2019

- CHAP 011 : BP = 1 774 698 € / CA = 1 507 375 €

#### Notamment :

- 90 344 € au compte 6042 : prestations de service non réalisées : expos au musée, manager centre ville, prestations informatiques...
- 66 550 € sur les comptes de réparation / maintenance des bâtiments
- 39 408 € de dépenses de communication diverses (fêtes et cérémonies, annonces, catalogues et imprimés, publications, etc)
- 14 106 € de dépenses d'entretien des bois et forêts
- 7 335 € de dépenses de formation continue des personnels
- 6 021 € d'honoraires divers
- 39 408 € de dépenses de communication diverses (fêtes et cérémonies, annonces, catalogues et imprimés, publications, etc)

## Les dépenses 2019

- CHAP 012 : BP = 2 718 289 € / CA = 2 682 118 €

Les dépenses de personnel nettes 2019 sont en réalité inférieures de 110 160 € et s'élèvent donc à 2 571 958 € du fait :

- de remboursements type indemnités journalières pour 51 901€
- des mises à disposition de personnel de la direction (DGSA), des finances et du service communication à la CCHJ Arcade pour 58 259 €.

## Les dépenses 2019

- CHAP 14 : Atténuation de produits : AC, FNGIR, FPIC  
BP = 152 161 € - CA = 146 745 €
- CHAP 65 : Autres charges de gestion courante : indemnités des élus, contributions diverses (SICTOM, PNR), subvention CCAS, subventions diverses  
BP = 455 069 € - CA = 447 372 €
- CHAP 66 : Charges financières  
BP = 56 741 € - CA = 49 744 €
- CHAP 67 : Charges exceptionnelles  
BP = 70 758 € - CA = 2 310 €  
Opération OPAH et commerce privé non réalisée en 2019

# Les dépenses 2019 : synthèse

Chapitre	DEPENSES	BP 2019	Réalisé 2019
011	Charges à caractère général	1 774 698,00	1 507 374,54
012	Charges de personnel et frais assimilés	2 718 289,00	2 682 117,56
014	Atténuation de produits	152 161,00	146 744,81
65	Autres charges de gestion courante	455 069,00	447 372,34
<b>Total dépenses de gestion courante</b>		<b>5 100 217,00</b>	<b>4 783 609,25</b>
66	Charges financières	56 741,00	49 744,34
67	Charges exceptionnelles	70 758,00	2 310,42
68	Dotations aux amortissements & provis.	19 000,00	18 982,52
<b>Total Dépenses Réelles</b>		<b>5 246 716,00</b>	<b>4 854 646,53</b>
023	Virement à la sect. d'investissement	1 782 339,00	0,00
042	Opérations d'ordre transfert entre sections	110 444,00	521 813,55
<b>Total Dépenses d'Ordre</b>		<b>1 892 783,00</b>	<b>521 813,55</b>
<b>TOTAL</b>		<b>7 139 499,00</b>	<b>5 376 460,08</b>

## INVESTISSEMENT

# Investissement 2019 : Dépenses

Chapitre	DEPENSES	Budget 2019	Réalisé 2019	Reporta
20	Immobilisations incorporelles	101 027,00	19 185,89	81 827,00
204	Subventions équipement versées	61 271,40	0,00	61 271,00
21	Immobilisations corporelles	818 837,00	410 781,95	410 947,00
23	Immobilisations en cours	3 577 913,00	1 798 253,08	1 773 390,00
872	Programme éclairage public	28 730,00	0,00	28 730,00
874	Requalification quartier du Puits	9 312,00	0,00	9 312,00
875	Dégagements paysagers	124 025,00	2 279,62	121 745,00
878	Revitalisation Bourg Centre	1 147 000,00	9 632,40	1 137 367,00
877	Echappée Bienne	50 000,00	3 375,03	46 624,00
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		<b>5 918 115,40</b>	<b>2 243 487,97</b>	<b>3 671 213,00</b>
020	Dépenses imprévues	15 178,60	0,00	0,00
10	Taxe aménagement	0,00	0,00	0,00
18	Emprunts et dettes assimilées	198 000,00	193 772,67	0,00
28	Particip. & créances rattachées	1 000,00	1 000,00	0,00
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>212 178,60</b>	<b>194 772,67</b>	<b>0,00</b>
<b>Total Dépenses Réelles</b>		<b>6 130 294,00</b>	<b>2 438 260,64</b>	<b>3 671 213,00</b>
040	Opérations d'ordre transfert entre sections	94 140,00	71 270,26	0,00
041	Opérations patrimoniales			
<b>Total Dépenses d'Ordre</b>		<b>94 140,00</b>	<b>71 270,26</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT</b>		<b>6 224 434,00</b>	<b>2 509 530,90</b>	<b>3 671 213,00</b>

## Les principales dépenses 2019

- Etude chaufferie bois : 13 986 €
- Acquisitions immobilières : 324 000 €
- Travaux cimetière : 61 413 €
- Travaux Hôtel de Ville (accessibilité) : 399 965 €
- Travaux bâtiments scolaires : 107 365 €
- Travaux salle des fêtes : 20 295 €
- Réhabilitation commerce privé : 84 656 €
- Construction parking Paget Ricardon : 120 000 €
- Travaux de voirie (axe historique) : 577 336 €
- Eclairage public (passage aux leds) : 316 680 €

## Investissement 2019 : Recettes

Chapitre	RECETTES	Budget 2019	Réalisé 2019	Reports
13	Subventions d'investissement	2 092 666,00	470 846,84	1 648 958,00
16	Emprunts et dettes assimilées	285 900,00	3 961,00	260 000,00
23	Immobilisations en cours	46 000,00	0,00	0,00
<b>Total Recettes d'Equiperment</b>		<b>2 404 566,00</b>	<b>474 807,84</b>	<b>1 908 958,00</b>
27	Autres immobilisations financières	20 339,00	20 339,12	0,00
024	Produits cessions immobilisations	357 000,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers, réserves	606 642,00	262 417,87	330 910,00
1068	Excédents de fonctionnement capital.	659 304,00	659 304,77	0,00
<b>Total Recettes Financières</b>		<b>1 843 285,00</b>	<b>1 142 061,76</b>	<b>330 910,00</b>
<b>Total Recettes Réelles</b>		<b>4 247 851,00</b>	<b>1 616 869,60</b>	<b>2 239 868,00</b>
021	Virement de la sect. de fonctionnement	1 782 339,00	0,00	0,00
040	Opérations d'ordre transfert entre sections	110 444,00	521 813,55	0,00
041	Opérations patrimoniales			
<b>Total Recettes d'Ordre</b>		<b>1 892 783,00</b>	<b>521 813,55</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>6 140 634,00</b>	<b>2 138 683,15</b>	<b>2 239 868,00</b>
001	Résultat investissement reporté	53 800,23	53 800,23	0,00
<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT</b>		<b>6 194 434,23</b>	<b>2 192 483,38</b>	<b>2 239 868,00</b>

## Les recettes 2019

- CHAP 013 : Atténuation de charges = remboursement sur rémunérations de personnel  
BP = 34 708 € - CA = 51 901 €
- CHAP 70 : Ventes de produits = coupes de bois, concessions cimetière, entrées musée, tarifs crèches, garderies et cantines.  
BP = 658 865 € - CA = 631 518 €  
on note – 30 394 € sur les ventes de coupes de bois.
- CHAP 73 : Impôts et taxes : taxes locales + DMTO + taxe sur électricité  
BP = 1 659 964 € - CA = 1 663 623 €

## Les recettes 2019

- CHAP 74 : Dotations et participations  
BP = 2 717 319 € - CA = 2 921 306 €  
→ DGF : + 63 775 €  
→ DSR – DNP : + 40 523 €  
→ Participations CAF (crèches) : + 92 132 €
- CHAP 75 : Autres produits de gestion courante  
BP = 464 470 € - CA = 471 724 €  
(revenus des immeubles)
- CHAP 76 : Produits financiers  
BP = 4 675 € - CA = 4 690 €



# Les recettes 2019

## ■ CHAP 77 : Produits exceptionnels

BP = 26 115 € - CA = 480 329 €

produits des cessions = 411 370 €

dont : appartement 187 RR = 53 000 €

appartement et garage 12 Quai Jobez = 138 000 €

presbytère = 195 000 €

produits exceptionnels = 64 758 €

Dont : vente certificats d'énergie (C2E) : 38 901 €

indemnité d'assurance incendie 12 Quai Jobez

(2016) : 24 915 €

# Les recettes 2019 : synthèse

Chapitre	RECETTES	BP 2019	Réalisé 2019
013	Atténuation charges	34 708,00	51 901,01
70	Ventes produits fab. prest. serv. march.	658 865,00	631 518,02
73	Impôts et taxes	1 659 964,00	1 663 623,12
74	Dotations et participations	2 717 319,00	2 921 306,45
75	Autres produits de gestion courante	464 470,00	471 724,45
<b>Total recettes de gestion courante</b>		<b>5 535 326,00</b>	<b>5 740 073,05</b>
76	Produits financiers	4 675,00	4 689,89
77	Produits exceptionnels	26 115,00	480 328,62
79	Transfert de charges	0,00	0,00
<b>Total Recettes Réelles</b>		<b>5 566 116,00</b>	<b>6 225 091,56</b>
042	Opérations d'ordre transfert entre sections	94 140,00	71 270,26
<b>Total Recettes d'Ordre</b>		<b>94 140,00</b>	<b>71 270,26</b>
<b>TOTAL</b>		<b>5 660 256,00</b>	<b>6 296 361,82</b>
002	Résultat fonctionnement reporté	1 509 243,87	1 509 243,87
<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT</b>		<b>7 169 499,87</b>	<b>7 805 605,69</b>

## **Commentaires sur le Compte Administratif 2019 du budget principal :**

**Coupes de bois :** M. le Maire rappelle que la forêt connaît des difficultés liées à l'évolution climatique et beaucoup de bois sont mis sur le marché (bostrychés ou en prévision de difficultés à venir). Il est donc plus raisonnable de différer des coupes plutôt que de les vendre à bas prix sur un marché saturé. Les recettes prévues ont donc été minorées.

**Droits de mutation :** M. le Maire précise que les recettes exceptionnelles de l'année dernière sont moindres cette année mais que pour autant, il y a pas mal de transactions sur Morez, ce qui est plutôt une bonne nouvelle.

**Subvention CAF :** concernant les produits CAF perçus par la Ville, Mme A.Ledru demande si la CAF fixe des objectifs précis qui donnent lieu à des participations supplémentaires.

Mme J.Laroche explique qu'il s'agit en fait d'une meilleure concordance entre la prévision des heures facturées aux familles et la réalité des heures elles-mêmes.

M. le Maire dit qu'il y a eu un beau travail d'optimisation de la part des services de la crèche. C'est un travail de dentelle, car les familles sont facturées au ¼ d'heure près.

**Certificats C2E :** M. le Maire précise que les recettes de certificat d'énergie (C2E) sont liées à tous les travaux d'économie d'énergie réalisés sur Morez soit 38 901 € : c'est tout le travail fait sur le territoire par le chargé de mission TEPOS pour assurer notre transition énergétique : changement de combustibles, changement d'éclairage public, isolation... Cela nous donne droit à des certificats d'énergie, en recettes.

**Investissements :** M.le Maire souligne que la commune nécessite certes de la revitalisation mais pour autant, on n'oublie pas d'assurer l'entretien et l'amélioration du patrimoine existant. Il s'agit de trouver un équilibre dans les différents investissements.

M.C.Delacroix demande si les travaux prévus à l'Espace Lamartine correspondent bien au changement des gros convecteurs. Mme Barbier lui confirme que oui. Mme Millet trouve que c'est une bonne chose mais que ces convecteurs sont vraiment bruyants et dès qu'ils s'arrêtent, la salle se refroidit vite. L'idéal pour M.le Maire serait d'avoir des planchers chauffants mais en rénovation ce n'est pas facile à faire aujourd'hui.

Côté recettes d'investissement, et pour abonder les constats de Mme S.Barbier sur le déficit d'investissement 2019 liés à des travaux pas complètement finis et donc en attente de subvention qui restent à courir, M.S.Luzerne confirme qu'il y a souvent un décalage entre la fin des travaux et la réception des subventions afférentes.

N.Millet intervient à la fin de la présentation pour dire que le budget est bien géré.

M.le Maire conclue la présentation du compte administratif du budget principal en mettant en avant la particularité du présent mandat : il n'y a pas eu de nouvel emprunt mis en place. Pourtant, en moyenne depuis 2014, 2 millions d'investissement ont été réalisés par an en moyenne sur le mandat. Cela s'explique par la baisse de la dette qui coutait en 2014, 563 000 € par an à rembourser, est passée en 2019 à 242 000 € ; cela donne en gros 320 000 € d'autofinancement supplémentaire pour aller plus loin dans de nouveaux travaux d'équipement. Et ce n'est pas le résultat d'un seul mandat mais d'une gestion rigoureuse depuis une vingtaine d'années. De la même façon, l'entretien régulier du patrimoine durant toutes ces années, permet aujourd'hui de ne pas être rattrapé par de gros travaux urgents visant à consolider des bâtiments en péril.

Par ailleurs, il faut noter que de nouveaux services ont été proposés : ouverture de la MSAP, crèche Croque-Soleil (qui pourrait être agrandie, précise M.S.Luzerne), ouverture du Relais d'Assistants maternels, naissance de la commune nouvelle, service de l'ASVP pour la politique de stationnement

visant à accompagner les commerçants, service infographie (mutualisé quand il y a besoin) qui fait qu'il n'y a plus de recours aux prestations extérieures et que la réactivité est assurée.

Mme S.Barbier présente ensuite les budgets annexes.



## MUSEE 2019

### ■ Fonctionnement :

Dépenses : 40 049,39 €

Recettes : 52 568,22 € (dont 13 719 € de résultat antérieur)

### ■ Investissement :

Dépenses : 0 €

Recettes : 3 195,09 € (report antérieur)

### ■ Résultat cumulé : 15 713, 92 €



## Lotissement Egravines 2019

### ■ Fonctionnement :

Dépenses : 43 830,62 €

Recettes : 48 931,50 € (dont 5 101€ de résultat antérieur)

### ■ Investissement :

Dépenses : 87 661,24 € (déficit reporté + opération d'ordre)

Recettes : 43 830,62 € (opération d'ordre)

### ■ Résultat cumulé : - 38 729,74 €



## Chambre funéraire 2019

### ■ Fonctionnement :

Dépenses : 4 457,45 €

Recettes : 25 558,55 € (dont 10 841€ de résultat antérieur)

### ■ Investissement :

Dépenses : 5 472,42 €

Recettes : 34 100 € (dont 5 715 € de report)

### ■ Résultat cumulé : 49 728,68 €

### ■ (et RAR = - 16 631 €)

# Chaufferie bois 2019

## ■ Fonctionnement :

Dépenses : 152 581,56 €

Recettes : 294 148,87 € (dont 101 535 € de résultat antérieur)

## ■ Investissement :

Dépenses : 60 482,19 €

Recettes : 94 333,23 € (dont 34 122 € de report)

■ Résultat cumulé : 175 418,35 €

■ (et RAR = - 3 000 €)

# Eau potable 2019

## ■ Fonctionnement :

Dépenses : 121 918,27 €

Recettes : 387 842,27 € (dont 88 663 € de résultat antérieur)

## ■ Investissement :

Dépenses : 192 445,06 €

Recettes : 1 057 439,24€ (dont 738 864 € de report)

■ Résultat cumulé : 1 130 918,18 €

■ (et RAR = - 864 994 €)

## Commentaires sur les Comptes Administratifs 2019 des budgets annexes :

- Boutique du musée : des recettes supérieures à celles de l'année dernière sont enregistrées cette année à la boutique.
- Lotissement des Egravines : il ne s'est pas passé grand-chose en 2019. Les 2 terrains restants sont à vendre aux prix de 25 000 € et 28 000 €. Ce sont les derniers lots qui abonderont le budget quand ils seront vendus. Les travaux de viabilisation ont déjà été réalisés pour info.
- La chambre funéraire : il n'y a rien à signaler de particulier. Mme Ledru questionne sur la nature des travaux qui vont être effectués ; S.Luzerne parle de la réfection du sol, des murs... Mme Ledru évoque les locaux de Champagnole où il y a des salons pour des cérémonies civiles, des salons d'accueil, par ex. M. le Maire explique que le service évolue certes mais que la configuration du terrain ne permettra pas un agrandissement à cet endroit-là. Il indique aussi que souvent ce sont des prestataires privés qui assurent le service, ce qui n'a pas été le choix fait à l'époque sur la Ville.
- Chaufferie bois : M. le Maire précise que le très bon entretien en régie permet d'avoir un très bon rendement et quasiment aucune panne. Cela permet d'envisager la construction du réseau de chaleur en centre-ville avec optimisme.
- Eau potable : beaucoup de travaux sont budgétés et attribués mais pas encore réalisés. C'est un programme de travaux d'investissement très ambitieux qui est récompensé par l'Agence de l'Eau de façon plus importante que prévue en termes de subventions. Les travaux doivent reprendre le 15 mars. M. le Maire rappelle aussi que le prix de l'eau sur Morez sera divisé par 2 pour sa part communale comme évoqué lors d'un conseil municipal fin 2019.

Après la présentation des CA des budgets annexes et après débat, M. le Maire remercie l'ensemble des services car tout a été dépensé avec justesse ; il souligne que les agents sont conscients de l'enjeu de revitaliser la ville, ce qu'il apprécie grandement.

M. le Maire quitte la salle.

M. A.Gay, doyen de l'assemblée, prend la présidence de la séance, demande à ses collègues s'ils ont des questions ou remarques puis procède au vote. Après en avoir débattu, à l'unanimité, le conseil municipal vote le compte administratif 2019 du budget principal et des budgets annexes.

M. le Maire réintègre la salle et entend le résultat du vote que lui annonce M. A.Gay ; il remercie le conseil pour sa confiance.

## VII – AFFECTATION DES RÉSULTATS 2019

Mr le Maire propose l'affectation des résultats telle que figurant dans la note de synthèse.

Mme S.Barbier présente donc les affectations proposées :

**1 - Budget général : résultat cumulé = 2 112 098.09 € (hors RAR)**

L'exécution du budget 2019 fait apparaître les résultats suivants :

↳	Résultat de fonctionnement de clôture : .....	2 429 145,61 €
	Excédent sur réalisations.....	2 429 145,61 €
↳	Résultat d'investissement de clôture (RàR compris)	-1 748 392,52 €
	Résultat Investissement de clôture .....	-317 047,52 €
	Solde des Restes à Réaliser : .....	-1 431 345,00 €
↳	Résultat global de clôture (RàR inclus) : .....	680 753,09 €

Il est proposé d'affecter le résultat comme suit :

- 317 047.52 € en résultat d'investissement reporté – compte 001 en dépenses de la section d'investissement
- 1 748 392.52 € en réserves au compte 1068 pour couvrir le résultat d'investissement de clôture négatif
- Le reliquat, 680 753.09 € sera repris au compte 002 en recette de fonctionnement.

## **2 – Budget boutique Viséum : résultat cumulé = 15 713.92 €**

L'exécution du budget 2019 fait apparaître les résultats suivants :

↳	Résultat de fonctionnement de clôture : .....	12 518,83 €
	Excédent sur réalisations.....	12 518,83 €
↳	Résultat d'investissement de clôture (RàR compris)	3 195,09 €
	Résultat Investissement de clôture .....	3 195,09 €
	Solde des Restes à Réaliser : .....	0,00 €
↳	Résultat global de clôture (RàR inclus) : .....	15 713,92 €

Il est donc proposé de reprendre au compte 001 en recettes d'investissement la somme de 3 195.09€ correspondant au résultat de clôture de cette section et au compte 002 en recettes de fonctionnement la somme de 12 518,83 €.

## **3 - Budget lotissement Les Égravines : résultat cumulé = -38 729.74 €**

Après exécution du budget 2019, on constate :

↳	Résultat de fonctionnement de clôture : .....	5 100,88 €
	Excédent sur réalisations.....	5 100,88 €
↳	Résultat d'investissement de clôture (RàR compris)	-43 830,62 €
	Résultat Investissement de clôture .....	-43 830,62 €
	Solde des Restes à Réaliser : .....	0,00 €
↳	Résultat global de clôture (RàR inclus) : .....	-38 729,74 €

Il est donc proposé de reprendre au compte 001 en dépenses d'investissement la somme de 43 830.62 € correspondant au résultat de clôture de cette section et au compte 002 en recettes de fonctionnement la somme de 5 100.88 €.

#### **4 - Budget chambre funéraire : résultat cumulé = 49 728.68 € (hors RAR)**

L'exécution du budget 2019 fait apparaître les résultats suivants :

↳	Résultat de fonctionnement de clôture : .....	21 101,10 €	
	Excédent sur réalisations.....		21 101,10 €
↳	Résultat d'investissement de clôture (RàR compris)	11 996,58 €	
	Résultat Investissement de clôture .....		28 627,58 €
	Solde des Restes à Réaliser : .....		-16 631,00 €
↳	Résultat global de clôture (RàR inclus) : .....	33 097,68 €	

Il est donc proposé de reprendre au compte 001 en recettes d'investissement la somme de 28 627.58 € correspondant au résultat de clôture de cette section et au compte 002 en recettes de fonctionnement la somme de 21 101.10 €.

#### **5 - Budget chaufferie-bois : résultat cumulé = 175 418.35 € (hors RAR)**

L'exécution du budget 2019 fait apparaître les résultats suivants :

↳	Résultat de fonctionnement de clôture : .....	141 567,31 €	
	Excédent sur réalisations.....		141 567,31 €
↳	Résultat d'investissement de clôture (RàR compris)	30 851,04 €	
	Résultat Investissement de clôture .....		33 851,04 €
	Solde des Restes à Réaliser : .....		-3 000,00 €
↳	Résultat global de clôture (RàR inclus) : .....	172 418,35 €	

Il est donc proposé de reprendre au compte 001 en recettes d'investissement la somme de 33 851.04 € correspondant au résultat de clôture de cette section et au compte 002 en recettes de fonctionnement la somme de 141 567.31 €.

#### **6 - Budget EAU : résultat cumulé = 1 130 918.18 € (hors RAR)**

Après exécution du budget 2019, on constate :

↳	Résultat de fonctionnement de clôture : .....	265 924,00 €	
	Excédent sur réalisations.....		265 924,00 €
↳	Résultat d'investissement de clôture (RàR compris)	0,18 €	
	Résultat Investissement de clôture .....		864 994,18 €
	Solde des Restes à Réaliser : .....		-864 994,00 €
↳	Résultat global de clôture (RàR inclus) : .....	265 924,18 €	

Il est donc proposé de reprendre au compte 001 en recettes d'investissement la somme de 864 994.18 € correspondant au résultat de clôture de cette section et au compte 002 en recettes de fonctionnement la somme de 265 924 €.

Pour mémoire, l'ensemble de ces résultats – budget principal, budget boutique, budget lotissement Morez-Dessus, lotissement Les Égravines, budget chambre funéraire, budget chaufferie-bois, budget



EAU - seront repris au budget primitif 2020 concerné.

Après en avoir débattu, les élus votent à l'unanimité l'affectation des résultats des différents budgets telle qu'elle a été proposée pour le budget principal et pour chaque budget annexe.

## VIII – VOTE DU BUDGET 2020 : BUDGET GÉNÉRAL ET BUDGETS ANNEXES

M. le Maire rappelle que le projet de budget primitif de l'exercice 2020, est organisé en :

- 1/budget principal,
- 2/budget annexe boutique Viséum,
- 3/budget annexe aménagement lotissement Les Egravines,
- 4/budget annexe Chambre funéraire,
- 5/budget annexe Chaufferie bois,
- 6/budget annexe Eau.

M. le Maire précise que les budgets ont été travaillés en commission des finances, comme tous les ans. Il rappelle que le budget de fonctionnement est récurrent d'une année sur l'autre ; il peut y avoir éventuellement des augmentations de lignes qui peuvent interroger les élus. Sur l'investissement, tout le détail a été mis pour que chacun retrouve ce qui a déjà été débattu au niveau des propositions dans chaque commission. Il rappelle aussi que toutes les propositions des commissions remontent à la commission finances qui, si nécessaire, effectue un tri et fait des propositions en fonction du budget disponible. M. le Maire enjoint les conseillers à intervenir s'ils le souhaitent pour avoir des précisions ou faire des commentaires.

Mme S.Barbier présente la proposition de budgets primitifs pour 2020

### **Budget primitif 2020 Commune de Hauts de Bienne**

Conseil municipal du 05 mars 2020

#### **1/budget principal**

La balance générale du **budget principal** s'établit ainsi :

	Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
<b>DEPENSES</b>	<b>10 841 445</b>	<b>1 495 183</b>	<b>12 336 628</b>
Dépenses de fonctionnement	5 175 218	1 399 350	6 574 568
Dépenses d'investissement	5 349 179	95 833	5 445 012
Résultat reporté	317 048		317 048
<b>RECETTES</b>	<b>10 841 445</b>	<b>1 495 183</b>	<b>12 336 628</b>
Recettes de fonctionnement	5 797 982	95 833	5 893 815
Recettes d'investissement	4 362 710	1 399 350	5 762 060
Résultat reporté	680 753	0	680 753

BUDGET GENERAL : DEFENSES FONCTIONNEMENT

N° de compte	DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	Réalisé 2018 total	Réalisé 2019 total	Budget 2019 approuvé Total	Budget 2020 proposé Total	Commentaires
<b>N° de compte</b>	<b>TOTAL</b>	<b>6 080 448,18</b>	<b>5 376 480,08</b>	<b>7 139 489,09</b>	<b>6 574 868,00</b>	
002	Résultat reporté (déficit)					
CHAP 011	<b>CHARGES GENERALES</b>	<b>1 715 760,48</b>	<b>1 807 374,54</b>	<b>1 774 988,00</b>	<b>1 712 184,00</b>	
Dont 6042	Achat de prestations de service	248 737,98	204 400,25	284 744,00	263 377,00	Vieium - expos : 32 K€ prévus en 2020 (10 K€ dépensés en 2019) Report de 35 200 € de crédits pour le managr centre ville (PIVADIS)
Dont 608	Energies (eau, gaz, électricité)	286 276,72	280 184,38	297 755,00	308 256,00	Economies à valoriser en cours d'année
Dont 60882	Fourniture pour bâtiments	21 242,12	18 983,64	32 800,00	32 000,00	Enveloppe globale de 32K€
Dont 60885	Fournitures travaux en régie	0,00	21 065,82	30 000,00	30 000,00	Valorisation en investissement des travaux réalisés en interne
Dont 614	Charges de copropriété	59 728,25	40 532,53	47 240,00	42 440,00	Dont 15 K€ pour rénovation façade Park HDV et 12 K€ tvt incendie Gille
Dont 616221/6	Entretien bâtiments publics et autres	24 887,82	4 785,12	48 604,00	29 700,00	Réalisé souvent inférieur au BP, pour travaux urgents
Dont 61624	Entretien bois et forêts	38 630,84	23 889,71	37 875,00	24 280,00	Selon programme ONF
Dont 6161	Assurances	80 524,04	33 181,85	30 470,00	30 213,00	Nouveau marché. PV liée au sinistre balcons de la Biemme éteinte
Dont 6184	Organismes de formation	7 904,00	10 153,00	17 539,00	21 613,00	Faible réalisé en 2019
Dont 6226	Honoraires	149 706,63	3 467,00	8 800,00	4 000,00	Expertise Lamy Jeune (Incendie) + étude marketing territorial en 2018
Dont 622	Publications/cérémonies/	124 702,63	116 070,82	155 580,00	184 424,00	Développement politique de communication de la ville
CHAP 012	<b>CHARGES DE PERSONNEL</b>	<b>2 438 125,25</b>	<b>2 682 117,88</b>	<b>2 718 289,80</b>	<b>2 784 468,00</b>	
Dont pour info :	mise à disposition de personnel GFP	-3 058,00	-8 258,80	-83 786,00	-63 688,00	Remboursements postes mutualisés
	sous-total	<b>2 435 067,25</b>	<b>2 673 859,08</b>	<b>2 654 504,00</b>	<b>2 700 882,00</b>	Remplacements crèche en hausse (maternités) Augmentation naturelle des salaires
CHAP 014	<b>ATTENUATION DE PRODUITS</b>	<b>146 628,81</b>	<b>148 744,81</b>	<b>152 161,00</b>	<b>148 131,00</b>	AC, FNGIR, FPK : stables
CHAP 65	<b>AUTRES CHARGES DE GESTION</b>	<b>372 967,33</b>	<b>447 373,34</b>	<b>488 089,00</b>	<b>423 808,00</b>	Subvention CCAS de 16574 € au lieu de 41 000 € en 2019
CHAP 66	<b>CHARGES FINANCIERES</b>	<b>87 122,28</b>	<b>48 744,34</b>	<b>58 741,80</b>	<b>49 981,00</b>	Pas d'emprunt nouveau inscrit au BP 2019
CHAP 67	<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	<b>-7 844,40</b>	<b>2 310,42</b>	<b>70 758,00</b>	<b>72 625,00</b>	60 000 € OPAH + report 10 625 € pour vitrines commerces
CHAP 68	<b>DOTATION AUX PROVISIONS</b>	<b>0,00</b>	<b>18 982,82</b>	<b>19 989,08</b>	<b>8 800,00</b>	Provisions / créances irrécouvrables
	<b>TOTAL DES OPERATIONS REELLES</b>	<b>4 722 946,73</b>	<b>4 854 648,83</b>	<b>5 248 718,08</b>	<b>5 176 218,00</b>	
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	1 782 388,00	1 282 430,00	Opérations d'ordre
042	Opérations d'ordre de transferts entre sections	327 502,45	521 813,66	110 444,00	118 820,00	Dotation aux amortissements + cessions d'actif (207375 € en 2018, 411370 € en 2019)
	<b>TOTAL GENERAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>6 080 448,18</b>	<b>5 376 480,08</b>	<b>7 139 489,09</b>	<b>6 574 868,00</b>	

BUDGET GENERAL : RECETTES FONCTIONNEMENT

N° de compte	RECETTES DE FONCTIONNEMENT	Réalisé 2018 total	Réalisé 2019 total	Budget 2019 approuvé Total	Budget 2020 proposé Total	Commentaires
<b>N° de compte</b>	<b>TOTAL</b>	<b>7 381 981,29</b>	<b>7 805 805,89</b>	<b>7 189 489,87</b>	<b>6 574 868,00</b>	
002	Résultat reporté (excédent)	556 404,99	1 809 243,87	1 809 243,87	680 783,00	Résultats 2019
CHAP 013	<b>ATTENUATION DE CHARGES</b>	<b>44 477,35</b>	<b>51 901,01</b>	<b>34 708,00</b>	<b>41 342,00</b>	Remboursements salaires et charges (assurance du personnel)
CHAP 70	<b>VENTES PRODUITS ET PS</b>	<b>642 283,90</b>	<b>631 818,02</b>	<b>658 985,00</b>	<b>639 948,00</b>	
Dont 7022	Coupes de bois	132 718,40	78 781,12	107 185,00	63 256,00	Baisse importante des recettes des coupes de bois
CHAP 73	<b>IMPOTS ET TAXES</b>	<b>1 713 774,66</b>	<b>1 663 623,12</b>	<b>1 658 984,00</b>	<b>1 636 039,00</b>	
Dont TH /TF /TFNB		1 414 288,00	1 431 939,00	1 436 534,00	1 431 939,00	TH compensée à l'euro près
Dont Taxe add. DMTO / Fds déptal DMTO		180 582,87	112 817,73	100 000,00	100 000,00	Aléatoire - Moyenne
CHAP 74	<b>DOTATIONS ET PARTICIPATIONS</b>	<b>2 911 580,30</b>	<b>2 921 388,48</b>	<b>2 717 319,00</b>	<b>3 008 631,00</b>	
Dont 7411	DGF	1 301 158,00	1 301 158,00	1 237 384,00	1 301 158,00	En attente notification
Dont 74121	Dotation de solidarité rurale - DSR	532 663,00	564 861,00	532 663,00	538 588,00	En attente notification
Dont 74716	Dotation nationale de participation - DNP	127 887,00	138 222,00	127 987,00	138 222,00	En attente notification
Dont 747	Subventions Etat / Région / Dépt	124 478,07	100 512,72	130 888,00	140 688,00	
Dont 747	Participations Autres communes - GFP	238 828,00	238 074,00	203 938,00	211 000,00	
Dont 7478	Autres participations	488 254,85	478 931,88	500 800,00	522 407,00	CAF - Augmentation suite bons résultats crèche
CHAP 76	<b>AUTRES PRODUITS DE GESTION</b>	<b>480 189,87</b>	<b>471 724,48</b>	<b>484 470,00</b>	<b>482 880,00</b>	Revenus des immeubles - Stabilité
CHAP 78	<b>PRODUITS FINANCIERS</b>	<b>6 280,77</b>	<b>4 889,89</b>	<b>4 675,00</b>	<b>4 068,00</b>	Refacturation BA Chaufferte Bois
CHAP 77	<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	<b>1 004 291,84</b>	<b>480 328,82</b>	<b>28 115,00</b>	<b>8 200,00</b>	
Dont 775	Cessions d'immobilisations	207 376,00	411 370,00	0,00	0,00	d dépenses d'ordre 042 (cession biens immobiliers)
Dont 7788	Autres produits exceptionnels	795 372,10	64 758,28	21 015,00	7 100,00	CZE + remboursement assurance suite sinistre
	<b>TOTAL DES OPERATIONS REELLES</b>	<b>7 337 263,68</b>	<b>7 734 335,43</b>	<b>7 075 388,87</b>	<b>6 478 735,00</b>	
042	Opérations d'ordre de transferts entre sections	24 707,71	71 270,26	94 140,00	95 833,00	+ 47 000 € de travaux en régie en 2019
	<b>TOTAL GENERAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>7 381 981,29</b>	<b>7 805 805,89</b>	<b>7 189 489,87</b>	<b>6 574 868,00</b>	

**BUDGET GENERAL : DEPENSES INVESTISSEMENT**

N° de compte	DEPENSES D'INVESTISSEMENT	Réalisé 2018 total	BP 2019 approuvé	Réalisé 2019 total	RAR 2019	Mesure nouvelle 2020	BUDGET 2020 PROPOSE	Commentaire Mesures nouvelles 2020
<b>001</b>	<b>Résultat d'investissement reporté</b>	<b>1 898 111,41</b>	<b>8 224 434,00</b>	<b>2 509 838,90</b>	<b>3 671 213,00</b>	<b>2 000 847,00</b>	<b>8 782 080,00</b>	
20	Dépenses imprévues	0,00	46 178,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
10	Dotations, fonds divers	0,00	0,00	0,00	0,00	18 774,00	18 774,00	Annulation taxe d'aménagement perdue à tort
CHAP 16	Emprunts et dettes assimilées	249 124,32	186 000,00	183 772,67	0,00	188 086,00	188 086,00	Pas de nouvel emprunt contracté
CHAP 20	Immobilisations incorporelles	83 330,00	101 027,00	19 168,08	81 837,93	13 823,00	86 760,93	
Dont 2081	Etudes	75 844,00	90 314,00	13 988,00	63 214,00	0,00	69 214,00	Site Monetta/SDF La Mouille
Dont 2081	Licenses, logiciels	7 382,00	10 413,00	5 199,73	14 213,00	19 820,00	29 138,00	Information des services (e-magnas / Windows)
CHAP 204	Subventions d'équipement versées	33 882,27	81 271,00	0,00	81 271,00	110 680,00	171 771,00	Réseau informatique mutualisé / RAS / Divers
CHAP 21	Immobilisations corporelles	114 625,07	818 837,93	410 781,28	410 047,93	118 135,00	629 082,00	
Dont 2116	Terrains bâtis	14 834,24	307 891,00	324 026,08	73 541,00	72 400,00	148 041,00	Réserves foncières
Dont 2132	Immobilier de sport	0,00	84 000,00	0,00	84 000,00	0,00	84 000,00	El opportunité (commerce privé)
Dont 2158	Mobilier urbain	22 330,33	40 895,00	11 824,27	18 859,00	8 000,00	28 859,00	
Dont 2161	Œuvres d'art	0,00	111 887,00	0,00	111 887,00	0,00	111 887,00	
Dont 2183	Mobilier informatique	7 007,81	35 206,00	7 430,89	27 814,00	-2 841,00	24 873,00	Renouvellement matériel
Dont 2184	Mobilier	28 941,84	32 131,00	22 502,08	17 025,00	11 442,00	28 467,00	Chaixs salle des fêtes (UDG)
CHAP 23	Immobilisations en cours	1 318 731,84	3 677 913,93	1 798 253,92	1 773 368,03	689 183,00	2 372 478,00	
Dont 23128	Travaux civils	63 010,33	84 813,00	51 412,95	0,00	20 000,00	20 000,00	Nouvelle enveloppe
Dont 23128	Aménagement aires de jeux	25 858,00	48 000,00	0 207,00	38 792,00	113 128,00	151 917,00	Palais + Villedeieu + Morez deaus
Dont 23131	Travaux Hôtel de Ville	80 060,00	789 605,00	407 326,32	348 010,00	0,00	348 010,00	Solde occasionnalité + bureaux Mairie
Dont 231312	Travaux bâtiments scolaires	36 653,84	206 285,00	107 384,96	87 860,00	146 828,00	243 518,00	Changement sol ementé+autres projets
Dont 231318	Travaux autres bâtiments publics	188 870,20	176 384,00	46 873,02	127 810,00	218 277,00	278 098,00	Travaux bassin sport+usage+SDF+Mairie+bât Villedeieu
Dont 23132	Travaux immeubles de report	99 845,15	341 074,00	102 875,61	238 163,00	20 000,00	258 163,00	Travaux travaux
Dont 23136	Travaux autres constructions	108 844,97	183 017,00	148 686,00	16 319,00	24 688,00	41 302,00	Travaux travaux
Dont 23151	Travaux de voirie	304 081,29	1 188 841,00	677 336,23	663 604,00	-48 185,00	615 398,00	Travaux travaux
Dont 231634	Travaux réseaux électricité	322 878,18	473 100,00	318 679,34	158 420,00	22 000,00	178 540,00	Travaux travaux
Prog 873	Programme éclairage public	0,00	28 730,00	0,00	28 730,00	0,00	28 730,00	
Prog 874	Requalification quartier de Plais	0,00	8 312,00	0,00	8 312,00	0,00	8 312,00	
Prog 875	Dégagement paysagers	2 610,10	124 028,00	2 278,82	121 748,00	50 890,00	282 338,00	Phase 2: 1/3 de la dépense totale (MDR)
Prog 876	Revitalisation du Bourg Centre	0,00	1 147 000,00	8 832,40	1 137 387,00	680 000,00	1 637 387,00	Indemnité sinistre + cessions biens imov.
Prog 877	L'Échappée Bierno	0,00	50 000,00	3 375,00	46 624,00	48 000,00	81 624,00	
CHAP 28	Charges	0,00	1 000,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00	
<b>TOTAL DES OPERATIONS REELLES</b>		<b>1 898 111,41</b>	<b>8 224 434,00</b>	<b>2 488 250,94</b>	<b>3 671 213,00</b>	<b>1 895 014,00</b>	<b>8 659 227,00</b>	
041	Opérations patrimoniales	70 000,00	70 000,00	47 181,07	0,00	70 000,00	70 000,00	
040	Opérations d'ordre de transferts entre secteurs	24 707,71	24 140,00	24 138,19	0,00	25 813,00	25 833,00	
<b>TOTAL GENERAL DES DEPENSES INVESTISSEMENT</b>		<b>1 898 111,41</b>	<b>8 224 434,00</b>	<b>2 509 838,90</b>	<b>3 671 213,00</b>	<b>2 000 847,00</b>	<b>8 782 080,00</b>	

**BUDGET GENERAL : RECETTES INVESTISSEMENT**

N° de compte	RECETTES D'INVESTISSEMENT	Réalisé 2018 total	BUDGET 2019 Approuvé	Réalisé 2019 total	RAR 2019	Mesure nouvelle 2020	BUDGET 2020 PROPOSE	Commentaire Mesures nouvelles 2020
<b>001</b>	<b>TOTAL</b>	<b>1 848 911,84</b>	<b>6 194 434,00</b>	<b>1 848 911,84</b>	<b>2 238 188,00</b>	<b>3 868 248,00</b>	<b>6 194 434,00</b>	
024	Produits cessions d'immobilisations	0,00	367 800,00	63 800,23	0,00	81 000,00	81 000,00	Affectation du résultat
CHAP 10	Dotations et fonds divers	911 842,98	1 488 844,00	1 121 722,84	330 916,88	1 873 382,00	2 304 382,00	Appt R Promenade (56 KG), terrain (25KG)
Dont 1022-103	FCTVA et plan de relance FCTVA	183 844,81	288 000,00	114 911,48	183 000,00	215 000,00	388 000,00	
Dont 1088	Affectation des résultats	707 125,35	877 304,00	869 304,77	0,00	1 748 382,00	1 748 382,00	
CHAP 13	Subventions d'investissement	408 184,06	2 082 888,00	470 848,84	1 648 968,00	382 887,89	1 981 845,00	
CHAP 16	Emprunts / Cautions	2 090,00	285 900,00	3 981,88	288 000,00	-285 000,00	5 980,00	Emprunt d'équilibre - opérations pluriannuelles
CHAP 204	Subventions d'équipements versées	3 470,48	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	remboursement SIDEC Lézat
CHAP 23	Immobilisations en cours	0,00	48 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2017 : annulation mandat SIDEC 2016 Lézat)
CHAP 27	Autres immobilisations financières	20 378,06	20 339,00	20 338,12	0,00	20 583,00	20 583,00	capital emprunt chauffage Bois
<b>TOTAL DES OPERATIONS REELLES</b>		<b>1 848 911,84</b>	<b>6 194 434,00</b>	<b>1 848 911,84</b>	<b>2 238 188,00</b>	<b>3 822 192,89</b>	<b>6 194 434,00</b>	
041	Opérations patrimoniales	70 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	Terrain cédé à la maison de santé (2018)
040	Opérations d'ordre - Amortissements	327 502,46	110 444,00	521 813,55	0,00	118 620,00	118 620,00	Amortissements + cessions d'actif
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00	1 782 338,00	0,00	0,00	1 282 430,00	1 282 430,00	
<b>TOTAL GENERAL DES RECETTES INVESTISSEMENT</b>		<b>1 848 911,84</b>	<b>6 194 434,00</b>	<b>1 848 911,84</b>	<b>2 238 188,00</b>	<b>3 822 192,89</b>	<b>6 194 434,00</b>	

**Commentaires sur le budget principal primitif 2020 :**

M. le Maire revient sur certaines lignes pour lesquelles il souhaite donner des précisions :  
 - La ligne avec les honoraires importants correspond principalement à l'étude de marketing territorial réalisée en 2018.

- Les charges de personnel sont prévues à hauteur de 2 704 000 €. L'augmentation est de 1.74% et a été calculée par la directrice des RH ; c'est très raisonnable.
- Les logiciels informatiques et les serveurs de la Ville et d'Arcade sont en cours de mutualisation entre la Ville, Arcade et le Syndicat Mixte ; la fibre va relier par le biais d'un Groupement Fermé d'Utilisateurs les services du musée, de l'office du tourisme, de la mairie, de la police municipale avec la vidéosurveillance et d'Arcade. Cela devrait être effectif fin mars. On sera ensuite plus efficient et rationnel.
- On aura requalifié cette année tous les jeux des quartiers hors centre-ville.

M. C.Delacroix intervient pour préciser que le reste à réaliser concernant la facture de chaises pour l'Espace Lamartine vient du fait qu'il y avait eu une erreur dans la livraison des chaises pour lesquelles le système d'accroche n'était pas réglementaire. Il y a eu donc de fait un retard dans le paiement de la facture qui n'a finalement pu être réglée qu'en 2020.

Mme S.Barbier rappelle les procédures de paiement de l'investissement en fin d'année : après le 15 décembre, la trésorerie ne prend plus en charge les investissements car elle est en période de clôture budgétaire. Par ailleurs, même s'il y a des sommes prévues au budget, il faut faire le compte administratif puis valider les restes à réaliser. Ensuite seulement, on peut à nouveau payer l'investissement mais on est vite au 15 février. Si les sommes n'étaient pas en restes à réaliser au budget, il faut attendre le vote du nouveau budget.

S.Luzerne dit que cela peut être compliqué pour les entreprises qui n'ont pas beaucoup de trésorerie.

Mme S.Barbier complète en indiquant qu'il existe une autre procédure qui consiste à prendre une délibération en début de mandat permettant d'engager un pourcentage du budget d'investissement avant son vote. Il faut cependant être très vigilant car s'il n'y a pas au final de restes à réaliser validés il faut alors mettre absolument la dépense dans le budget suivant.

M. C.Delacroix trouve que c'est une bonne nouvelle car les fournisseurs sont très souvent au téléphone pour savoir quand ils vont être payés.

Concernant les travaux, M le Maire précise qu'hormis la réfection des trottoirs sur l'axe historique de Morez qui est bien visible par tous les habitants, la remise à niveau des conduites enterrées (eaux usées, séparatif des eaux pluviales, anomalies de raccordements au tout à l'égout reprises, fourreaux pour la fibre optique, enfouissement de réseaux électriques...), représentent un budget d'environ 3 millions d'euros. Cela n'apporte rien de plus en termes de services supplémentaires, mais cela fait 65 ans que cela n'avait pas été remis en état et les 3.5 km remis à neuf sont un vrai investissement pour l'avenir ; il salue le travail de M. Mattioli qui a très bien suivi ce chantier.

M. le Maire a le plaisir de faire constater à ses collègues, comme il s'y était engagé, le retrait de l'emprunt d'équilibre mis en place à la constitution de la Commune Nouvelle en 2016. Il indique par ailleurs que le budget peut paraître aisé mais qu'il est en rapport avec les prévisions liées à la revitalisation : commerces, achat de bâtiments pour les réhabiliter et les remettre sur le marché, Echappée Bienne, nouvelle proposition à étudier avec un parking en étage chez Sarran pour du stationnement résidentiel ... Ce sont des gros dossiers qui nécessitent d'avoir des finances solides et conséquentes.

## **2/budget annexe boutique Viséum**

La balance générale du budget annexe **boutique Viseum** s'établit ainsi :

	Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
<b>DEPENSES</b>	<b>45 713</b>	<b>0</b>	<b>45 713</b>
Dépenses de fonctionnement	42 518	0	42 518
Dépenses d'investissement	3 195	0	3 195
Résultat reporté	0		0
<b>RECETTES</b>	<b>45 713</b>	<b>0</b>	<b>45 713</b>
Recettes de fonctionnement	30 000	0	30 000
Recettes d'investissement	0	0	0
Résultat reporté	15 713	0	15 713

**BUDGET BOUTIQUE VISEUM 2020 : FONCTIONNEMENT**

N° de compte	DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	Réalisé 2019 total	Budget 2019 voté Total	Réalisé 2019 total	Budget 2020 proposé Total	Commentaires
<b>TOTAL</b>		<b>40 915,81</b>	<b>43 719,00</b>	<b>40 049,39</b>	<b>42 518,00</b>	
002	Résultat reporté (déficit)	0,00	0,00	0,00	0,00	
CHAP 011	Charges générales	31 915,81	32 621,00	31 049,39	30 568,00	stabilité
CHAP 012	Dépenses de personnel	9 000,00	9 000,00	9 000,00	9 000,00	MAD personnel ville
CHAP 022	Dépenses imprévues	0,00	2 098,00	0,00	2 950,00	
<b>TOTAL BOUTIQUE VISEUM 2020 (LE FONCTIONNEMENT)</b>		<b>40 915,81</b>	<b>43 719,00</b>	<b>40 049,39</b>	<b>42 518,00</b>	Pas d'opérations d'ordre

N° de compte	RECETTES DE FONCTIONNEMENT	Réalisé 2019 total	Budget 2019 voté Total	Réalisé 2019 total	Budget 2020 proposé Total	Commentaires
<b>TOTAL</b>		<b>54 634,00</b>	<b>43 719,00</b>	<b>54 634,00</b>	<b>43 719,00</b>	
002	Résultat reporté (excédent)	18 673,74	13 719,00	13 719,38	12 518,00	
CHAP 013	Affectation de charges	22 656,71	15 000,00	20 592,01	15 000,00	variation de stock
CHAP 79	Vente de marchandises	18 305,54	15 000,00	18 258,83	15 000,00	Stabilité
<b>TOTAL BOUTIQUE VISEUM 2020 (LE FONCTIONNEMENT)</b>		<b>54 634,00</b>	<b>43 719,00</b>	<b>54 634,00</b>	<b>43 719,00</b>	

<b>RESULTAT DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>15 713,25</b>	<b>0,00</b>	<b>12 940,83</b>	<b>0,00</b>
-----------------------------------	------------------	-------------	------------------	-------------

**BUDGET BOUTIQUE VISEUM 2020 : INVESTISSEMENT**

N° de compte	DEPENSES D'INVESTISSEMENT	Réalisé 2019 total	Budget 2019 Voté Total	Réalisé 2019 total	Budget 2020 proposé Total
CHAP 23	immobilisations en cours	0,00	3 195,00	0,00	3 195,00
<b>TOTAL BOUTIQUE VISEUM 2020 (L'INVESTISSEMENT)</b>		<b>0,00</b>	<b>3 195,00</b>	<b>0,00</b>	<b>3 195,00</b>

N° de compte	DEPENSES D'INVESTISSEMENT	Réalisé 2019 total	Budget 2019 Voté Total	Réalisé 2019 total	Budget 2020 proposé Total
001	Résultat reporté (excédent)	3 195,00	3 195,00	3 195,00	3 195,00
<b>TOTAL BOUTIQUE VISEUM 2020 (L'INVESTISSEMENT)</b>		<b>3 195,00</b>	<b>3 195,00</b>	<b>3 195,00</b>	<b>3 195,00</b>

<b>RESULTAT D'INVESTISSEMENT</b>	<b>3 195,00</b>	<b>0,00</b>	<b>3 195,00</b>	<b>0,00</b>
----------------------------------	-----------------	-------------	-----------------	-------------

<b>RESULTAT GLOBAL (excédent)</b>	<b>18 914,47</b>	<b>0,00</b>	<b>16 713,92</b>	<b>0,00</b>
-----------------------------------	------------------	-------------	------------------	-------------

## 2/budget annexe Les Egravines

La balance générale du budget annexe aménagement lotissement Les Égravines s'établit ainsi :

	Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
<b>DEPENSES</b>	<b>70 101</b>	<b>131 493</b>	<b>201 594</b>
Dépenses de fonctionnement	26 270	87 662	113 932
Dépenses d'investissement	0	43 831	43 831
Résultat reporté	43 831		43 831
<b>RECETTES</b>	<b>70 101</b>	<b>131 493</b>	<b>201 594</b>
Recettes de fonctionnement	65 000	43 831	108 831
Recettes d'investissement	0	87 662	87 662
Résultat reporté	5 101	0	5 101

**BUDGET LOTISSEMENT LES EGRAVINES 2020 : FONCTIONNEMENT**

N° de compte	DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	Réalisé 2019 total	Budget 2019 Voté Total	Réalisé 2019 total	Budget 2020 proposé Total	Commentaires
002	Résultat reporté (déficit)	0,00	0,00	0,00	0,00	
CHAP 011	Charges générales	29 571,50	28 270,00	0,00	28 270,00	Travaux d'aménagement T2
		29 571,50	28 270,00	0,00	28 270,00	
	Opérations d'ordre	43 259,12	128 131,00	43 830,82	87 662,00	Stock terrains
	<b>TOTAL GENERAL DES DEPENSES</b>	<b>72 830,62</b>	<b>156 401,00</b>	<b>43 830,82</b>	<b>115 932,00</b>	

N° de compte	RECETTES DE FONCTIONNEMENT	Réalisé 2019 total	Budget 2019 Voté Total	Réalisé 2019 total	Budget 2020 proposé Total	Commentaires
002	Résultat reporté (excédent)	5 100,88	5 101,00	5 100,88	5 101,00	
CHAP 70	Ventes	0,00	65 000,00	0,00	65 000,00	
					10 101,00	
	Opérations d'ordre	43 830,82	84 300,00	43 830,82	49 861,00	Stock terrains
	<b>TOTAL GENERAL DES RECETTES</b>	<b>77 931,50</b>	<b>154 401,00</b>	<b>48 931,50</b>	<b>119 962,00</b>	

<b>RESULTAT DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>5 100,88</b>	<b>0,00</b>	<b>5 100,88</b>	<b>0,00</b>
-----------------------------------	-----------------	-------------	-----------------	-------------

**BUDGET LOTISSEMENT LES EGRAVINES 2020 : INVESTISSEMENT**

N° de compte	DEPENSES D'INVESTISSEMENT	Réalisé 2019 total	Budget 2019 Voté Total	Réalisé 2019 total	Budget 2020 proposé Total	Commentaires
001	Résultat d'investissement reporté (déficit)	43 259,12	43 831,00	43 830,82	43 831,00	
		43 259,12	43 831,00	43 830,82	43 831,00	
040 - Opérations d'ordre		43 830,82	84 300,00	43 830,82	43 831,00	Stock terrains
	<b>TOTAL GENERAL DES DEPENSES</b>	<b>87 089,74</b>	<b>128 131,00</b>	<b>87 661,64</b>	<b>87 662,00</b>	

N° de compte	RECETTES D'INVESTISSEMENT	Réalisé 2019 total	Budget 2019 Voté Total	Réalisé 2019 total	Budget 2020 proposé Total	Commentaires
		0,00	0,00	0,00	0,00	
	Opérations d'ordre	43 259,12	128 131,00	43 830,82	87 662,00	Stock terrains
	<b>TOTAL GENERAL DES RECETTES</b>	<b>43 259,12</b>	<b>128 131,00</b>	<b>43 830,82</b>	<b>87 662,00</b>	

<b>RESULTAT D'INVESTISSEMENT</b>	<b>-43 830,62</b>	<b>0,00</b>	<b>-43 830,62</b>	<b>0,00</b>	Un résultat excédentaire sera dégagé lorsque les 3 derniers terrains seront vendus.
<b>RESULTAT GLOBAL (excédent)</b>	<b>-38 729,74</b>	<b>0,00</b>	<b>-38 729,74</b>	<b>0,00</b>	

**4/budget annexe Chambre funéraire**

La balance générale du budget chambre funéraire se présente comme suit :

	Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
<b>DEPENSES</b>	<b>86 256</b>	<b>22 176</b>	<b>108 432</b>
Dépenses de fonctionnement	13 950	22 176	36 126
Dépenses d'investissement	72 306	0	72 306
Résultat reporté	0		0
<b>RECETTES</b>	<b>86 256</b>	<b>22 176</b>	<b>108 432</b>
Recettes de fonctionnement	15 025	0	15 025
Recettes d'investissement	50 130	22 176	72 306
Résultat reporté	21 101	0	21 101



**BUDGET CHAMBRE FUNERAIRE 2020 : FONCTIONNEMENT**

N° de compte	DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	Réalisé 2019 total	Budget 2019 Voté Total	Réalisé 2019 total	Budget 2020 proposé Total	Commentaires
CHAP 011	Charges générales	4 482,82	5 971,00	3 934,85	6 950,00	eau + nettoyage locaux
CHAP 012	Charges de personnel	434,85	900,00	822,90	8 000,00	Personnel MAD (adm, tech, PM)
CHAP 022	Dépenses imprévues	0,00	19 395,00	0,00	1 000,00	
CHAP 97	Charges exceptionnelles	0,00	1 000,00	0,00	1 000,00	
				4 207,75	13 950,00	
	Opérations d'ordre	615,00	0,00	0,00	22 178,00	Vir à la SI
	<b>TOTAL GENERAL DES DEPENSES</b>	<b>5 512,17</b>	<b>26 966,00</b>	<b>4 467,48</b>	<b>36 128,00</b>	

N° de compte	RECETTES DE FONCTIONNEMENT	Réalisé 2019 total	Budget 2019 Voté Total	Réalisé 2019 total	Budget 2020 proposé Total	Commentaires
002	Résultat reporté (excédent)	28 665,94	10 841,00	10 841,11	21 101,00	
CHAP 70	Prestations de service	14 048,88	12 900,00	10 891,85	11 000,00	
CHAP 74	Participations des communes	4 028,79	4 028,00	4 028,79	4 028,00	
	<b>TOTAL RECETTES REPERLES</b>	<b>44 738,28</b>	<b>26 969,00</b>	<b>25 698,55</b>	<b>36 129,00</b>	
	Opérations d'ordre	0,00	0,00	0,00	0,00	
	<b>TOTAL GENERAL DES RECETTES</b>	<b>44 738,28</b>	<b>26 969,00</b>	<b>25 698,55</b>	<b>36 129,00</b>	

<b>RESULTAT DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>39 226,11</b>	<b>0,00</b>	<b>21 101,10</b>	<b>0,00</b>
-----------------------------------	------------------	-------------	------------------	-------------

**BUDGET CHAMBRE FUNERAIRE 2020 : INVESTISSEMENT**

N° de compte	DEPENSES D'INVESTISSEMENT	Réalisé 2019 total	Budget 2019 Voté Total	Réalisé 2019 total	Budget 2020 proposé Total	Commentaires
001	Résultat d'investissement reporté (déficit)	0,00	0,00	0,00	0,00	
020	Dépenses imprévues	0,00	11 996,00	0,00	7 286,00	
18	Autres défais	0,00	5 000,00	0,00	5 000,00	
23	Travaux chambre funéraire	600,00	62 144,00	5 472,42	60 011,00	Avance de trésorerie budget principal dont 46 673 € de reports 2019
			0,00	0,00	0,00	
	Opérations d'ordre	0,00	0,00	0,00	0,00	
	<b>TOTAL GENERAL DES DEPENSES</b>	<b>600,00</b>	<b>69 144,00</b>	<b>5 472,42</b>	<b>72 306,00</b>	

N° de compte	RECETTES D'INVESTISSEMENT	Réalisé 2019 total	Budget 2019 Voté Total	Réalisé 2019 total	Budget 2020 proposé Total	Commentaires
001	Résultat d'investissement reporté (excédent)	6 600,00	6 716,00	6 716,00	28 627,00	
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	0,00	22 385,00	22 385,00	0,00	
13	Subventions d'investissement	0,00	16 844,00	0,00	16 863,00	DETR
16	Emprunts	0,00	19 499,00	0,00	5 000,00	
	Opérations d'ordre	615,00	0,00	0,00	22 178,00	Vir de la Section de fonctionn
	<b>TOTAL GENERAL DES RECETTES</b>	<b>6 215,00</b>	<b>69 144,00</b>	<b>34 100,00</b>	<b>72 306,00</b>	

<b>RESULTAT D'INVESTISSEMENT</b>	<b>6 716,00</b>	<b>0,00</b>	<b>28 627,00</b>	<b>0,00</b>
----------------------------------	-----------------	-------------	------------------	-------------

<b>RESULTAT GLOBAL (excédent)</b>	<b>44 941,11</b>	<b>0,00</b>	<b>49 729,55</b>	<b>0,00</b>
-----------------------------------	------------------	-------------	------------------	-------------

**5/budget annexe Chaufferie bois**

La balance générale du budget **chaufferie bois** se présente comme suit :

	Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
<b>DEPENSES</b>	<b>456 418</b>	<b>209 186</b>	<b>665 604</b>
Dépenses de fonctionnement	153 669	169 042	322 711
Dépenses d'investissement	302 749	40 144	342 893
Résultat reporté	0		0
<b>RECETTES</b>	<b>456 418</b>	<b>209 186</b>	<b>665 604</b>
Recettes de fonctionnement	141 000	40 144	181 144
Recettes d'investissement	140 000	169 042	309 042
Résultat reporté	175 418	0	175 418



**BUDGET CHAUFFERIE 2020 : FONCTIONNEMENT**

N° de compte	DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	Réalisé 2019 total	Budget 2019 voté Total	Réalisé 2019 total	Budget 2020 proposé Total	Commentaires
CHAP 011	Charges générales	69 633,25	106 842,00	71 542,89	97 441,00	
Dont 6061	Energie	67 298,73	93 700,00	67 380,16	84 500,00	Gas, électricité, bois, plaquettes
CHAP 012	Charges de personnel	7 978,40	9 000,00	6 979,75	32 000,00	MAD personnel (y compris TEPOS)
CHAP 022	Dépenses imprévues	0,00	98 787,00	0,00	9 800,00	
CHAP 65	Charges gestion courante	9 918,35	10 363,00	9 175,39	10 363,00	Participation SMH (1,57 €/hab)
CHAP 66	Intérêts des emprunts	5 280,77	4 675,00	4 674,94	4 085,00	
		92 809,77	229 677,00	92 384,07	153 689,00	
023 - Virement à la section d'amortissement		0,00	0,00	0,00	106 830,00	
042 - Opérations d'ordre		60 666,28	60 212,00	60 211,72	60 212,00	Dotations aux amortissements
<b>TOTAL GENERAL DES DEPENSES</b>		<b>163 497,05</b>	<b>288 679,00</b>	<b>152 581,86</b>	<b>322 711,00</b>	

N° de compte	RECETTES DE FONCTIONNEMENT	Réalisé 2019 total	Budget 2019 voté Total	Réalisé 2019 total	Budget 2020 proposé Total	Commentaires
002	Résultat reporté (excédent)	64 632,79	101 635,00	101 635,37	141 667,00	
CHAP 70	Prestations de service	149 284,47	146 000,00	162 470,43	140 000,00	
CHAP 77	Produits exceptionnels	972,09	1 000,00	0,00	1 000,00	
		164 889,35	248 635,00	264 105,80	282 667,00	
042 - Opérations d'ordre		40 143,07	40 144,00	40 143,07	40 144,00	Reprise des subventions au CR
<b>TOTAL GENERAL DES RECETTES</b>		<b>265 032,42</b>	<b>288 679,00</b>	<b>284 148,87</b>	<b>322 711,00</b>	

<b>RESULTAT DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>101 636,37</b>	<b>0,00</b>	<b>141 567,31</b>	<b>0,00</b>
-----------------------------------	-------------------	-------------	-------------------	-------------

**BUDGET CHAUFFERIE 2020 : INVESTISSEMENT**

N° de compte	DEPENSES D'INVESTISSEMENT	Réalisé 2019 total	Budget 2019 voté Total	Réalisé 2019 total	Budget 2020 proposé Total	Commentaires
001	Résultat d'investissement reporté (déficit)	0,00	0,00	0,00	0,00	
020	Dépenses imprévues	0,00	26 881,00	0,00	12 200,00	
16	Autres dettes	20 120,06	25 340,00	20 338,12	25 663,00	Rbt emprunt + avance trésorerie (5K€)
21 / 23	Investissements	0,00	4 000,00	0,00	284 888,00	dont 135 K€ maison Pailletier
		20 120,06	36 221,00	20 338,12	322 751,00	
040 - Opérations d'ordre		40 143,07	40 144,00	40 143,07	40 144,00	Amort. Subventions
<b>TOTAL GENERAL DES DEPENSES</b>		<b>60 263,12</b>	<b>66 365,00</b>	<b>60 481,19</b>	<b>342 883,00</b>	

N° de compte	RECETTES D'INVESTISSEMENT	Réalisé 2019 total	Budget 2019 voté Total	Réalisé 2019 total	Budget 2020 proposé Total	Commentaires
001	Résultat d'investissement reporté (excédent)	33 718,26	31 123,00	34 121,61	33 661,00	
16	Emprunts	0,00	6 000,00	0,00	140 000,00	Emprunt nouveau = 135 K€
		33 718,26	37 123,00	34 121,61	173 661,00	
040 - Opérations d'ordre		60 666,28	60 212,00	60 211,72	169 042,00	Amort + virt SF (106 830 €)
<b>TOTAL GENERAL DES RECETTES</b>		<b>94 384,53</b>	<b>96 335,00</b>	<b>94 333,23</b>	<b>342 883,00</b>	

<b>RESULTAT D'INVESTISSEMENT</b>	<b>34 121,61</b>	<b>0,00</b>	<b>33 881,04</b>	<b>0,00</b>
----------------------------------	------------------	-------------	------------------	-------------

<b>RESULTAT GLOBAL (excédent)</b>	<b>136 666,88</b>	<b>0,00</b>	<b>173 418,35</b>	<b>0,00</b>
-----------------------------------	-------------------	-------------	-------------------	-------------

**6/budget annexe Eau**

La balance générale du budget EAU se présente comme suit :

	Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
<b>DEPENSES</b>	<b>1 427 061</b>	<b>439 566</b>	<b>1 866 627</b>
Dépenses de fonctionnement	54 742	358 459	413 201
Dépenses d'investissement	1 372 319	81 107	1 453 426
Résultat reporté	0		0
<b>RECETTES</b>	<b>1 427 061</b>	<b>439 566</b>	<b>1 866 627</b>

Recettes de fonctionnement	132 300	14 977	147 277
Recettes d'investissement	163 843	424 589	588 432
Résultat reporté	1 130 918	0	1 130 918

**BUDGET EAU POTABLE 2020 : FONCTIONNEMENT**

N° de compte	DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	Réalisé 2019 total	Budget 2019 voté Total	Réalisé 2019 total	Budget 2020 proposé Total	Commentaires
CHAP 011	Charges générales	6 386,07	21 166,00	16 794,01	26 384,00	Entretien, honoraires suivi DSP
CHAP 012	Charges de personnel	0,00	0,00	0,00	12 000,00	MAD de personnel
CHAP 06	Intérêts des emprunts	6 063,16	7 736,00	7 736,00	6 386,00	
025 - Opérations d'ordre		0,00	236 469,00	0,00	257 481,00	Virament à la section d'investiss.
042 - Opérations d'ordre		64 296,44	66 386,00	66 386,26	100 076,00	Dotations aux amortissements
<b>TOTAL GENERAL DES DEPENSES</b>		<b>109 777,63</b>	<b>366 739,00</b>	<b>121 916,27</b>	<b>413 201,00</b>	

N° de compte	RECETTES DE FONCTIONNEMENT	Réalisé 2019 total	Budget 2019 voté Total	Réalisé 2019 total	Budget 2020 proposé Total	Commentaires
002	Résultat reporté (excédent)	61 181,36	69 692,00	66 662,77	266 824,00	
CHAP 70	Prestations de service	300 909,82	260 800,00	276 837,29	136 000,00	Baies des tarifs
CHAP 76	Produits de gestion courants	2 066,00	2 100,00	6 265,64	2 300,00	Impôt château d'eau
042 - Opérations d'ordre		14 976,67	14 977,00	14 976,67	14 977,00	Reprise des subventions au CR
<b>TOTAL GENERAL DES RECETTES</b>		<b>379 133,85</b>	<b>366 739,00</b>	<b>367 842,37</b>	<b>413 201,00</b>	
<b>RÉSULTAT DE FONCTIONNEMENT</b>		<b>229 373,22</b>	<b>0,00</b>	<b>245 926,10</b>	<b>0,00</b>	

**BUDGET EAU POTABLE 2020 : INVESTISSEMENT**

N° de compte	DEPENSES D'INVESTISSEMENT	Réalisé 2019 total	Budget 2019 voté Total	Réalisé 2019 total	Budget 2020 proposé Total	Commentaires
16	Emprunts	33 139,27	39 423,00	34 632,16	40 783,00	dont 5000 € de report (avance trésor.)
23	Immobilisations en cours	186 407,21	1 329 306,00	123 309,36	1 331 387,00	RAR 2019 = 1 005 324 €
<b>TOTAL DEPENSES</b>		<b>219 546,48</b>	<b>1 368 729,00</b>	<b>157 941,52</b>	<b>1 572 170,00</b>	
040 - Opérations d'ordre		14 976,67	14 977,00	14 976,67	14 977,00	Amort. Subventions
041 - Opérations d'ordre (compte 276)		32 734,66	66 667,00	19 736,66	63 130,00	Transfert droit déduction TVA
<b>TOTAL GENERAL DES DEPENSES</b>		<b>277 261,71</b>	<b>1 629 672,00</b>	<b>192 448,86</b>	<b>1 463 226,00</b>	

N° de compte	RECETTES D'INVESTISSEMENT	Réalisé 2019 total	Budget 2019 voté Total	Réalisé 2019 total	Budget 2020 proposé Total	Commentaires
001	Résultat d'investissement reporté (excédent)	662 458,12	738 663,00	738 663,86	864 984,00	
1069	Excédents de fonctionnement capitalisés	183 691,88	180 713,00	180 713,16	0,00	
13	Subventions d'investissement	0,00	66 414,00	0,00	62 713,00	DETR (report 2019 = 74 210 €)
16	Emprunts	0,00	6 000,00	0,00	6 000,00	Report 2019 (avance trésorerie)
27	Transfert droit à déduction TVA	32 734,66	66 667,00	19 736,66	63 130,00	Même montant en dépenses
<b>TOTAL RECETTES BUDGET</b>		<b>878 884,66</b>	<b>1 052 457,00</b>	<b>939 113,68</b>	<b>1 006 827,00</b>	
021 - Opérations d'ordre		0,00	236 469,00	0,00	257 481,00	Vir de la section de fonctionnement
040 - Opérations d'ordre		64 296,44	66 386,00	66 386,26	100 076,00	Amortissements immobilisations
041 - Opérations d'ordre		32 734,66	66 667,00	19 736,67	63 130,00	TVA déductible / travaux
<b>TOTAL GENERAL DES RECETTES</b>		<b>1 016 115,86</b>	<b>1 629 672,00</b>	<b>1 067 436,24</b>	<b>1 463 428,00</b>	

<b>RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT</b>	<b>738 663,86</b>	<b>0,00</b>	<b>864 984,16</b>	<b>200,00</b>
<b>RÉSULTAT GLOBAL (excédent)</b>	<b>1 208 739,77</b>	<b>0,00</b>	<b>1 130 918,14</b>	<b>208,00</b>

**Commentaires sur les budgets annexes primitifs 2020 :**

- Boutique du musée : il n'y a pas grand-chose de nouveau.
- Lotissement des Egravines : il ne se passe pas grand-chose non plus en 2020 ; une vente de terrain est envisagée quand même.
- Chambre funéraire : Mme S.Barbier et M. le Maire indiquent que les frais de salaire afférant au temps passé par différents agents (RH, finances, police municipales, etc.) sont dorénavant

affecté au budget annexe concerné. Il y aura ainsi des remboursements des budgets annexes sur le budget principal. C'est une approche et cela sera affiné en fin d'année.

C. Delacroix demande si le nettoyage de la chambre funéraire figure dans le budget annexe ou le budget principal. Il émerge dans le budget annexe sous forme de prestations de service, répond M. le Maire.

- Chaufferie bois : là aussi, il a été décidé d'affecter une partie du salaire du chargé de mission Tepos qui travaille entre autres sur le réseau de chaleur du centre-ville.
- Eau potable : M. le Maire rappelle que la division par 2 de la part municipale des abonnements pour l'eau potable représente 130 000 € redonnés aux Moreziens, ce qui n'est pas négligeable. 12 000 € de charge de personnel ont aussi été mis au budget car les services techniques interviennent régulièrement aux cotés de SUEZ/ Même chose pour les services administratifs qui ont pu travailler sur des études de prospectives.

M. Villedieu constate que tout est clair dans la présentation. Il précise cependant que seuls les Moreziens bénéficient de la baisse de la part municipale du tarif de l'eau car La Mouille et Lézat relèvent du Syndicat des Eaux du Lac de Bellefontaine et que là, malheureusement, il va y avoir des augmentations. M. le Maire en convient mais déplore que sa proposition d'hier d'étudier une possibilité de connexion entre la Source de l'Arce et le Lac de Bellefontaine, ait été rejetée d'emblée. En effet, la source de l'Arce et l'usine de filtration sont à la moitié de leur capacité.

M. S. Luzerne rappelle qu'il y a 10 fois moins de longueur de canalisations sur la ville que chez les voisins, pour en gros le même nombre d'abonnés : quand il y a des travaux on est plus à l'aise.

#### En conclusion de l'ensemble des budgets primitifs 2020 :

M. le Maire précise que d'une façon générale le quotidien des habitants qui représente 80% de nos budgets est aussi important que les investissements. Les habitants y sont très sensibles.

M. Delacroix pense que les commissions n'ont pas été gourmandes ; on peut travailler sereinement pour l'avenir. Tous les budgets n'ont pas été toujours aussi simples.

M. le Maire remercie beaucoup les services qui préparent les budgets et les mettent en œuvre. Il souhaite que la DGS transmette ses remerciements aux intéressés lors des prochaines réunions de service.

Après débat, le conseil municipal vote à l'unanimité le budget principal 2020 et les différents budgets annexes.

## IX – VOTE DES TAXES LOCALES

Afin d'assurer l'équilibre du budget primitif 2020, il est proposé de fixer le taux des taxes directes locales constituant le produit à inscrire au compte 7311 dudit budget.

M. le Maire aborde le point en rappelant qu'au moment du Débat d'Orientation Budgétaire, les élus avaient acté le fait de ne pas augmenter les impôts. Il précise que jusqu'en 2023, on n'a plus le droit de toucher à la taxe d'habitation. Il estime que cela va devenir une dotation plutôt qu'une taxe car nous n'aurons plus la main sur la décision.

Pour mémoire, la réforme de la taxe d'habitation prévoit que dès 2020, environ 80% des foyers seront dégrévés de cette taxe. Le manque à gagner par la collectivité sera compensé par l'État sur la base des valeurs locatives 2020 x taux de TH 2017.

La TH est toutefois maintenue pour les résidences secondaires et les locaux vacants, mais sans pouvoir changer de taux jusqu'en 2022 inclus. Le taux de TH qui s'appliquera en 2020 sera celui de 2017, soit 9.03% (taux inchangé pour Hauts de Biemme depuis 2017).

En revanche, la revalorisation des bases d'imposition est de 0.9% en 2020 pour les locaux encore soumis à la TH,

Pour la taxe foncière sur le bâti et celle sur le non-bâti, M. le Maire indique que nous avons toujours la main ; la revalorisation des bases d'imposition est de 1.2 % pour les locaux soumis à la taxe foncière.

Autre information, enfin, dans le cadre de la création de la commune nouvelle, il est prévu une harmonisation des taux sur 12 ans, pour aboutir aux taux suivants :

- Taxe d'habitation ..... 9.03%
- Taxe foncière propriétés bâties .....17.63 %.
- Taxe foncière propriétés non bâties..... 33.59 %

Ce lissage est cependant interrompu pour ce qui concerne la seule taxe d'habitation de 2020 à 2022 inclus et ne pourra reprendre qu'en 2023 où le taux ne concernera alors plus que les résidences secondaires.

En conséquence, les taux 2020 à appliquer pour les 2 taxes restantes pourraient être les suivants :

<b>Commune déléguée de Morez</b>	<b>Propositions 2020</b>	<b>Pour mémoire, Taux 2019</b>
Taxe d'habitation .....	-	<u>9.16%</u>
Taxe foncière propriétés bâties .....	<u>18.13</u>	<u>18.19%</u>
Taxe foncière propriétés non bâties.....	<u>36.12</u>	<u>36.40%</u>

<b>Commune déléguée de Lézat</b>	<b>Propositions 2020</b>	<b>Pour mémoire, Taux 2019</b>
Taxe d'habitation .....	-	<u>7.85%</u>
Taxe foncière propriétés bâties .....	<u>10.62</u>	<u>9.84%</u>
Taxe foncière propriétés non bâties.....	<u>17.26</u>	<u>15.45%</u>

<b>Commune déléguée de La Mouille</b>	<b>Propositions 2020</b>	<b>Pour mémoire, Taux 2019</b>
Taxe d'habitation .....	-	<u>7.59%</u>
Taxe foncière propriétés bâties .....	<u>13.04</u>	<u>12.53%</u>
Taxe foncière propriétés non bâties.....	<u>40.74</u>	<u>41.54%</u>

Le produit fiscal correspondant, est alors évalué à 1 431 939 € (contre 1 435 864 € prévu en 2019 pour le produit TH-TFB-TFNB ) à inscrire au compte 73111 du budget principal.

Par ailleurs, il y aurait lieu également de valider le montant du fonds de concours reversée par Arcade correspondant à l'augmentation de la fiscalité par Arcade en lieu et place des communes. Celle-ci pourrait s'élever à hauteur de 55 000 € contre 55 048 € en 2019 pour la Commune des Hauts de Bienne. (Stabilité)

Après en avoir débattu, le Conseil Municipal à l'unanimité, valide le taux des 2 taxes comme proposé ci-avant et le montant du fonds de concours attendu de la part de la communauté de communes à hauteur de 55 000 €.

## X – GARANTIE D'EMPRUNT OPH DU JURA SUITE AU RÉAMÉNAGEMENT DE LA DETTE

M. le Maire explique que la garantie d'emprunt demandée par l'OPH est une suite logique de ce qui est fait habituellement. La Commune des Hauts de Bienne accompagne l'OPH du Jura dans ses opérations de construction et de réhabilitation, notamment en garantissant les emprunts contractés auprès de la CDC (Caisse des Dépôts et Consignations). La garantie d'emprunt est partagée entre la commune où sont réalisées les opérations et l'OPH.

Fin 2019, l'OPH du Jura a profité d'un contexte bancaire favorable pour réaménager sa dette auprès de la Banque des Territoires, bénéficiant ainsi d'une baisse de marge bancaire et d'un allongement de durée sur certains prêts identifiés. Ce réaménagement a permis ainsi à l'OPH d'alléger le poids de sa dette et d'assurer un autofinancement courant à hauteur de 4% dans un contexte budgétaire contraint.

Ainsi, le Directeur de l'OPH du Jura sollicite la Commune des Hauts de Bienne afin qu'elle réitère sa garantie sur les lignes de prêt concernées par le réaménagement soit 9 lignes pour un total de capital restant dû de 2 196 608.22 €.

Le Conseil Municipal à l'unanimité, valide la nouvelle garantie d'emprunt pour l'OPH suite au réaménagement de sa dette.

## XI – FORÊT COMMUNALE : PROGRAMME DE TRAVAUX ET VENTE DE BOIS : EXERCICE 2020

M. le Maire explique que dans chaque commune historique, l'ONF continue de faire ses réunions sur les forêts communales, ce qui est très bien. La forêt est identitaire et c'est une bonne chose de poursuivre les différenciations ; les programmes se décident avec l'ONF de gré à gré.

Globalement pour cette année un ralentissement est mis sur le rythme de vente de bois en raison d'un marché saturé par les communes qui ont des problèmes avec les bois bostrychés. Pour le moment sur le Haut, il n'y a pas de différence significative de bois secs par rapport aux autres années. Il faut espérer que le manque de neige de cet hiver ne va pas être problématique au printemps ; la neige dans le Risoux qui a un sol karstique, fond jusqu'en juin habituellement et irrigue donc les arbres au moment où les feuilles poussent. A suivre pour cette année

La commission « forêts » a étudié les propositions de l'ONF qui suivent :

### 1/ FORÊT COMMUNALE DE MOREZ

Exposé des motifs :

- La mise en valeur et la protection de la forêt communale sont reconnues d'intérêt général. La forêt communale de Morez, d'une surface de 332 ha étant *susceptible d'aménagement, d'exploitation régulière ou de reconstitution*, elle relève du Régime forestier ;
- Cette forêt est gérée suivant un aménagement approuvé par le Conseil Municipal et arrêté par le préfet en date du 28/06/2017. Conformément au plan de gestion de cet aménagement, l'agent patrimonial de l'ONF propose, chaque année, les coupes et les travaux pouvant être réalisés pour

optimiser la production de bois, conserver une forêt stable, préserver la biodiversité et les paysages ;

- la mise en œuvre du Régime Forestier implique pour la commune, des responsabilités et des obligations notamment la préservation du patrimoine forestier et l'application de l'aménagement qui est un document s'imposant à tous.

### 1. Assiette des coupes pour l'année 2020

Conformément au programme des coupes de l'aménagement forestier, l'agent patrimonial de l'ONF propose pour la campagne 2020, l'état d'assiette des coupes annexé à la présente délibération.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Approuve l'état d'assiette des coupes 2020 (voir annexe) et demande à l'ONF de procéder à la désignation des coupes qui y sont inscrites ;
- Autorise Monsieur le Maire à signer tout document afférent.

### 2. Dévolution et destination des coupes et des produits de coupes

#### 2.1 Cas général :

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Décide de vendre les coupes et les produits de coupes des parcelles comme suit :

(préciser les parcelles et, pour les feuillus, les essences)	EN VENTES PUBLIQUES (adjudications) (1)				
	En bloc et sur pied	En futaie affouagère (2)	En bloc façonné	Sur pied à la mesure	Façonnées à la mesure
Résineux	Parcelle 9	X			
Feuillus		Essences :	Essences : Parcelle 22 Parcelle 23		X

(1) Pour les lots de plus de 3 000 € vendus en adjudication et payés comptant, les clauses générales de vente prévoient un escompte de 2 % pour les coupes vendues en bloc et sur pied et de 1% pour les autres coupes. Si la commune refuse l'escompte, elle devra prendre une délibération spécifique.

- Autorise Monsieur le Maire à signer tout document afférent.

#### 2.2 Vente simple de gré à gré :

### **2.2.1 Chablis :**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Autorise la vente des chablis de l'exercice sous la forme suivante :

en bloc et sur pied     en bloc et façonnés

La décision finale sera prise en concertation avec le service forestier local en fonction des volumes reconnus.

- Autorise Monsieur le Maire à signer tout document afférent.

### **2.2.2 Produits de faible valeur :**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Décide de vendre de gré à gré selon les procédures de l'ONF en vigueur les produits de faible valeur de la parcelle : 9, 22, 23
- Donne pouvoir au Maire pour effectuer toutes les démarches nécessaires à la bonne réalisation des opérations de vente ;
- Autorise Monsieur le Maire à signer tout document afférent.

### **2.3 Délivrance à la commune pour son approvisionnement en bois énergie :**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Destine le produit des coupes des parcelles 2, 4, 6, 7, 22 et 23 selon les besoins pour l'approvisionnement de la chaufferie communale :

<b>Mode de mise à disposition</b>	<b>Sur pied</b>	<b>Bord de route</b>
<b>Parcelles</b>		2, 4, 6, 7, 22, 23

- Autorise Monsieur le Maire à signer tout autre document afférent.

### **3. Rémunération de l'ONF pour les prestations contractuelles concernant les bois façonnés et les bois vendus sur pied à la mesure**

Pour les coupes à vendre façonnées en bloc ou à la mesure, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Demande à l'ONF d'assurer une prestation d'assistance technique à donneur d'ordre et autorise Monsieur le Maire à signer le devis que lui présentera l'ONF pour l'exécution de cette prestation.

## **2/ FORÊT COMMUNALE DE LA MOUILLE**

Exposé des motifs :





1% pour les autres coupes. Si la commune refuse l'escompte, elle devra prendre une délibération spécifique.

- Autorise Monsieur le Maire à signer tout document afférent.

### **2.2.2 Chablis :**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Autorise la vente des chablis de l'exercice sous la forme suivante :

en bloc et sur pied     en bloc et façonnés

- Autorise Monsieur le Maire à signer tout document afférent.

### **2.2.3 Produits de faible valeur :**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Décide de vendre de gré à gré selon les procédures de l'ONF en vigueur les produits de faibles valeurs des parcelles B, 13 et 14
- Donne pouvoir au Maire pour effectuer toutes les démarches nécessaires à la bonne réalisation des opérations de vente ;
- Autorise Monsieur le Maire à signer tout document afférent.

### **3.1 Délivrance à la commune pour son approvisionnement en bois énergie :**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Destine le produit des coupes des parcelles 13 selon les besoins pour l'approvisionnement de la chaufferie communale ;

Mode de mise à disposition	Sur pied	Bord de route
Parcelles		13

- Autorise Monsieur le Maire à signer tout autre document afférent.

### **4. Rémunération de l'ONF pour les prestations contractuelles concernant les bois façonnés et les bois vendus sur pied à la mesure**

Pour les coupes à vendre façonnées en bloc ou à la mesure, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- Demande à l'ONF d'assurer une prestation d'assistance technique à donneur d'ordre et autoriser Monsieur le Maire à signer le devis que lui présentera l'ONF pour l'exécution de cette prestation.

Pour les bois vendus sur pied à la mesure, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- Demande à l'ONF d'assurer une prestation de contrôle du classement des bois ;
- Autorise Monsieur le Maire à signer le devis que lui présentera l'ONF pour l'exécution de cette prestation.

### **3/ FORÊT COMMUNALE DE LÉZAT**

Exposé des motifs :

- la mise en valeur et la protection de la forêt communale sont reconnues d'intérêt général. La forêt communale de LÉZAT, d'une surface de 220,60 ha étant *susceptible*

*d'aménagement, d'exploitation régulière ou de reconstitution, elle relève du Régime forestier ;*

- cette forêt est gérée suivant un aménagement approuvé par le Conseil Municipal et arrêté par le préfet en date du 18/02/2012. Conformément au plan de gestion de cet aménagement, l'agent patrimonial de l'ONF propose, chaque année, les coupes et les travaux pouvant être réalisés pour optimiser la production de bois, conserver une forêt stable, préserver la biodiversité et les paysages ;
- la mise en œuvre du Régime Forestier implique pour la commune, des responsabilités et des obligations notamment la préservation du patrimoine forestier et l'application de l'aménagement qui est un document s'imposant à tous.
- En conséquence, le Conseil Municipal est invité à délibérer sur la présentation d'assiette des coupes 2020 puis sur la dévolution et la destination des produits issus des coupes de bois réglées et des chablis.

### **1. Assiette des coupes pour l'année 2020**

En application de l'article R.213-23 du code forestier et conformément au programme des coupes de l'aménagement forestier, l'agent patrimonial de l'ONF présente pour l'année 2020, l'état d'assiette des coupes présentée en annexe.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Approuve l'état d'assiette des coupes 2020 et demande à l'ONF de procéder à la désignation des coupes qui y sont inscrites ;
- Autorise Monsieur le Maire à signer tout document afférent.

### **2. Dévolution et destination des coupes et des produits de coupes**

#### **2.1 Cas général :**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Décide de vendre les coupes et les produits de coupes des parcelles comme suit :

(préciser les parcelles et, pour les feuillus, les essences)	<b>EN VENTES PUBLIQUES (adjudications) (1)</b>			
	<b>En bloc et sur pied</b>	<b>En bloc façonné</b>	<b>Sur pied à la mesure</b>	<b>Façonnées à la mesure</b>
<b>Résineux</b>				
<b>Feuillus</b>	Parcelle 9 série 01	Essences :		X

**(2)** Pour les lots de plus de 3 000 € vendus en adjudication et payés comptant, les clauses générales de vente prévoient un escompte de 2 % pour les coupes vendues en bloc et sur pied et de 1% pour les autres coupes. Si la commune refuse l'escompte, elle devra prendre une délibération spécifique.

- Autorise Monsieur le Maire à signer tout document afférent.

## **2.2 Vente simple de gré à gré :**

### **2.2.1 Chablis :**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Décide de vendre les chablis de l'exercice sous la forme suivante :

en bloc et sur pied

sur pied à la mesure

- Autorise Monsieur le Maire à signer tout document afférent.

### **2.2.2 Produits de faible valeur :**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Décide de vendre de gré à gré selon les procédures de l'ONF en vigueur les produits de faible valeur des parcelles suivantes : 1 à 11 série n°1 et 1 à 6 série n°2 ;
- Donne pouvoir au Maire pour effectuer toutes les démarches nécessaires à la bonne réalisation des opérations de vente ;
- Autorise Monsieur le Maire à signer tout document afférent.

## **3. Rémunération de l'ONF pour les prestations contractuelles concernant les bois façonnés et les bois vendus sur pied à la mesure**

Pour les coupes à vendre façonnées en bloc ou à la mesure, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- Demande à l'ONF d'assurer une prestation d'assistance technique à donneur d'ordre et autoriser Monsieur le Maire à signer le devis que lui présentera l'ONF pour l'exécution de cette prestation.

Pour les bois vendus sur pied à la mesure, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- Demande à l'ONF d'assurer une prestation de contrôle du classement des bois ;
- Autorise Monsieur le Maire à signer le devis que lui présentera l'ONF pour l'exécution de cette prestation.

## **XII – WEEK-END « LES INSOLITES DE MOREZ » : DEMANDE DE SUBVENTIONS**

M. le Maire aborde le point sur le week-end festif de Morez. Un joli programme est concocté par la commission « animation ». En effet, la Commune des Hauts de Bienne organisera les 19 & 20 septembre 2020, son traditionnel week-end festif autour d'un spectacle vivant de rue. Cette fête se nommera « Les Insolites de Morez ».

M.C.Delacroix précise que le programme est déjà complet au niveau des troupes. La Commune des Hauts de Bienne accueillera ainsi treize compagnies de spectacles de rue et quatre groupes musicaux. Ces artistes se produiront à l'occasion de quatorze spectacles de rue, deux déambulations musicales et un concert. Une réunion avec les associations locales a déjà été organisée pour affiner l'organisation. Enfin, des ateliers participatifs seront proposés au public.

Pour réaliser ce projet, la collectivité fait une demande d'aide financière auprès du Conseil Régional de Bourgogne-Franche-Comté et auprès du Conseil Départemental du Jura.

M. C. Delacroix précise que le programme a déjà été présenté à Mme Cretin-Maitenaz, conseillère départementale de notre canton ; il aimerait avoir la subvention demandée.

Mme J.Laroche demande si les demandes de subvention auprès du Département et la Région ont été augmentées ; oui répond M. C.Delacroix qui espère que la notoriété de l'évènement annuel débouchera sur un accord pour le niveau d'aides sollicitées. Pour autant, le budget reste constant.

Mr Jacquot demande si le concert des Insolites prévu dans le programme est le même que celui des Amis des Orgues. Absolument pas répond C.Delacroix. Il est dans le budget « animation culturelle » précise M. le Maire.

Il est proposé le plan de financement suivant :

Budget des « Insolites de Morez » 2020

<u>Dépenses :</u>		<u>Recettes :</u>	
Accueil des compagnies	25 000.00 €	Commune Hauts de Bienne	28 000.00 €
Communication	5 000.00 €	Conseil Régional BFC	6 000.00 €
Sécurité et secours	5 000.00 €	Conseil Départemental du Jura	6 000.00 €
Animations	3 000.00 €		
Divers	2 000.00 €		
<b>TOTAL DÉPENSES</b>	<b>40 000.00 €</b>	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>40 000.00 €</b>

Près en avoir débattu, le Conseil Municipal, à l'unanimité, valide :

- l'organisation de cette animation,
- le budget ci-dessus
- et autorise Monsieur le Maire à faire la demande de subventions auprès du Conseil Régional de Bourgogne-Franche-Comté et du Conseil Départemental du Jura à hauteur de 6000.00 € pour chacune des deux structures.

XIII – PERSONNEL COMMUNAL : MISE À JOUR DU TABLEAU DES EFFECTIFS 2020

M. le Maire présente le tableau des effectifs mis à jour. C'est une obligation une fois par an qui permet de faire le point compte-tenu des promotions internes, créations ou suppressions de postes. A noter qu'un poste peut apparaître en poste de titulaire ou de non-titulaire car les postes proposés peuvent être pourvus par des fonctionnaires ou des contractuels si on ne trouve pas de fonctionnaires ; cela permet d'avoir un poste ouvert pour le recruter. L'exemple du recrutement en cours du DGS adjoint est significatif car on ne sait pas si la personne viendra de la fonction publique ou pas. Il y a 88 feuilles de paie aujourd'hui.

CADRE D'EMPLOI	GRADES	POSTES	
		PRÉVUS	POURVUS
<b>TITULAIRES</b>			
ATTACHÉS TERRITORIAUX	Attaché territorial	3	2
RÉDACTEURS TERRITORIAUX	Rédacteur	3	2
	Rédacteur Ppal de 1 <sup>ère</sup> classe	1	1
ADJOINTS ADMINISTRATIFS TERRITORIAUX	Adjoint administ. Ppal de 2 <sup>ème</sup> classe	3	2
	Adjoint administ. Ppal de 1 <sup>ère</sup> classe	4	4
	Adjoint administratif	1	1
AGENTS DE MAITRISE	Agent de maîtrise Principal	1	1
	Agent de maîtrise	1	1
ADJOINTS TECHNIQUES	Adjoint Technique Ppal 2 <sup>ème</sup> classe	2	2

TERRITORIAUX	Adjoint Technique	1	1
	Adjoint Technique Ppal 1 <sup>ère</sup> classe	1	1
ÉDUCATEURS TERRITORIAUX DE JEUNES ENFANTS	Educateur de Jeunes Enfants de 1 <sup>ère</sup> cl	1	1
	Educateur de Jeunes Enfants de 2 <sup>ème</sup> cl	1	1
	Educ. de J.E. de Classe Exceptionnelle	1	1
AUXILIAIRES DE PUÉRICULTURE	Auxiliaire de puer Ppal 2 <sup>ème</sup> classe	1	1
ÉDUCATEURS TERRITORIAUX DES A.P.S.	E.T.A.P.S. Principal de 1 <sup>ère</sup> classe	1	1
	E.T.A.P.S.	1	1
AGENTS DE POLICE MUNICIPALE	Brigadier-chef principal	2	2
ADJOINTS TERRITORIAUX D'ANIMATION	Adjoint d'animation	5	5
	Adjoint d'animation à 29 h	1	1
	Adjoint d'animation Ppal 2 <sup>ème</sup> classe	2	2
	Adjoint d'animation Ppal 2 <sup>ème</sup> cl 29 h	1	1
INFIRMIERS EN SOINS GÉNÉRAUX	Infirmier	1	1
	<b>SOUS TOTAL TITULAIRES</b>	<b>39</b>	<b>36</b>
<b>NON TITULAIRES ET VACATAIRES</b>	Adjoint du patrimoine	1	1
	Assistant de conservation	1	1
	Attaché de conserv <sup>o</sup> du patrimoine	1	1
	Auxiliaire de puer Ppal 2 <sup>ème</sup> classe	7	7
	Educatrice de Jeunes Enfants	1	1
	Adjoints techniques	5	4
	Adjoints techniques à T.N.C.	4	4
	Technicien Territorial	1	1
	Attaché	3	2
	Adjoint administratif à T.N.C.	1	1
	Adjoint d'animation à T.C.	6	5
	Adjoint d'animation à T.N.C.	4	4
	ATSEM Ppal 2 <sup>ème</sup> classe	2	2
	Stagiaire musée	1	1
	Vacataire bus La Mouille	1	1
	Vacataire Aides aux Devoirs	15	15
	Vacataire N.T.A.P.	1	1
	<b>SOUS-TOTAL NON TITULAIRES</b>	<b>55</b>	<b>52</b>
	<b><u>TOTAL GÉNÉRAL ANNÉE 2020</u></b>	<b>94</b>	<b>88</b>

*Pour mémoire*

**TOTAL ANNÉE 2019**

93

92

Le Conseil Municipal à l'unanimité valide le tableau des effectifs présenté.

#### XIV – FIXATION D'UN LOYER

M. le Maire aborde la question du loyer d'un appartement appartenant au domaine privé de la commune. Une ligne budgétaire permet chaque année de rénover des appartements au gré des départs des locataires si besoin. Celui dont il est question ici est situé au dernier étage de la mairie et est rénové en BBC. Il en est aux finitions ; c'est un F4 qui a une surface de 80 m<sup>2</sup>. Il est proposé d'en fixer le loyer net à 550 €. Le niveau des charges d'un logement BBC situé au sud qui plus est, sera plus que raisonnable. M. S.Luzerne est chargé de trouver un locataire.

Après en avoir débattu, le Conseil Municipal valide le montant du loyer à hauteur de ce qui a été proposé.

#### XV – QUESTIONS DIVERSES

M.R.Caldas demande si des gants sont prévus pour les élections du 15 mars en raison de l'épidémie de Coronavirus. M. le Maire répond que tout sera mis en œuvre en fonction de l'évolution du virus et des directives du gouvernement.

La séance est levée à 21h45

La secrétaire de séance



Aurélie LEDRU